

COMPAGNIE DES MINES DE HUARON (PÉROU)

création de [l'Association minière](#),
de la [Compagnie française d'études et entreprises coloniales](#),
etc.

S.A. 24 mai 1912.
SS : Paris, 57, rue Pierre-Charron.
Mines de cuivre, zinc, plomb et argent dans la région de Huancavelica, province de Cerro de Pasco (Pérou)

Jacques SCHEFER
(29 juin 1874 - 25 octobre 1910)
Inhumé le 29 décembre 1912 au cimetière de Montparnasse.
Ingénieur civil des mines (École des Mines de Paris, Promotion 1895 puis 1896)
par A. Fischbacher
(*Bulletin de l'Association des Anciens élèves de l'École des mines de Paris*, avril 1911)

Petit-fils de Charles Schefer, président de l'École des langues orientales, professeur de persan et membre de l'Institut.

[...] Sa dernière mission l'appela au Pérou, pour visiter des mines voisines du Cerro de Pasco. Il s'embarqua, au mois de septembre 1910, avec M. L. Gascuel ¹ et arriva à Lima le 15 octobre. Les deux ingénieurs partirent aussitôt pour la mine en excellente disposition et en parfait état de santé. Mais la nuit même de son arrivée à la « Fundicion », Schefer fut subitement frappé du « soroche », sorte de mal des montagnes particulier aux hauts plateaux de la région. Le seul remède à ce mal est le retour à une moindre altitude. M. Gascuel, avec une décision et une promptitude à laquelle il faut rendre hommage, le ramena, sans perdre un instant, à Lima, et le transporta à la maison de santé française. Malheureusement, l'attaque avait été trop violente ; les soins furent sans effet et il s'éteignit le 25 octobre, sans souffrance, avec cette dernière consolation de se savoir près d'un ami. [...]

[Préfiguration des Mines de Huaron]
Cie française d'études minières au Pérou
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 5 décembre 1910)

Société au capital de 140.000 francs, divisé en 280 actions de 500 fr. chacune dont 80 d'apport attribuées à la Compagnie française d'études et d'entreprises coloniales. —

¹ Louis Gascuel (1865-1939) : X-Mines.

Siège social à Paris, rue Caumartin, 62. — Conseil : MM. H[enry] Charbonnel ², F[ernand] Devise ³, [Édouard] Dupasseur [dir. BPPB], [William] d'Eichthal [Mirabaud] [1867-1934] et [Louis] Monnier ⁴.

Pérou
Nouvelle société importante pour le cuivre
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 2 mai 1912)

La Compagnie française d'études minières au Pérou, sur les résultats de missions d'ingénieurs, va constituer une société au capital de dix millions pour l'exploitation des gisements de cuivre de Huaron, à 35 kilomètres du Cerro de Pasco.

NOMINATIONS
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 25 mai 1912)
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 4 novembre 1912)

Ont été nommés il y a quelque temps :
Aubry ⁵ (Centrale, 1902), directeur des Mines de Huaron ; apartado, 5, La Fundicion (Pérou).

Échos industriels universels
Paris
Compagnie des mines de Huaron
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 8 juillet 1912)

Compagnie des mines de Huaron au capital de 10 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 500 fr., dont 16.000 de priorité et 4.000 d'apport attribuées comme suit : à la Société minière Venus Limitada, 1.200 actions et 900.000 fr. ; à la Société Concordia, 800 actions et 850.000 fr. et à la Cie française d'études minières du Pérou, 2.000 actions et, 190.000 fr. — Siège social à Paris, 5 et 7, rue des Italiens. — Conseil d'administration : MM. H[enry] Charbonnel, F[ernand] Devise, W[illiam] d'Eichthal,

² Henry Charbonnel : officier d'artillerie en retraite, directeur de la Compagnie française d'études et entreprises coloniales et, à ce titre, secrétaire du conseil (1911), puis administrateur des Caoutchoucs de Padang, administrateur délégué des Chargeurs d'Extrême-Orient, etc.

³ Devise (Fernand)(1867-1925) : maître des requêtes honoraire au Conseil d'État. Marié en 1902 à la fille d'Auguste Chabrières, premier président de l'Omnium lyonnais. Administrateur en conséquence dudit Omnium et de plusieurs de ses filiales, administrateur de la Compagnie générale transatlantique, de la Société marseillaise de crédit (1920), du Phénix-Incendie... Officier de la Légion d'honneur. Nécrologie : *Le Gaulois*, 13 novembre 1925 (ci-dessous).

⁴ Louis Monnier (1861-1952) : fils de Frédéric Monnier (1834-1884) et d'Isabelle André (cousine du banquier Alfred André). Marié à Cécile Thuret. Un fils : Pierre (1891-1915). Associé de la Banque Neufelize, administrateur des Mines, forges et fonderies d'Alais, des Mines et fonderies de Pontgibaud, de The Corocoro United Copper Mines Limited (Bolivie), de Bozel-Lamotte (puis Bozel-Malétra), des Assurances La Nationale, du Paris-Orléans...

⁵ Probablement François Aubry, mobilisé comme lieutenant, mort au combat le 25 décembre 1914 (rens. : Adrien Anchia).

L[ouis] Gascuel , Ch[arles] Laforgue ⁶, L[ouis] Monnier et F[ernand] Robellaz [président de l'Association minière].

Cie française d'études minières au Pérou
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} août 1912)

Compagnie française d'études minières au Pérou, à Paris. Réunis récemment en Assemblée générale extraordinaire, les actionnaires ont voté la dissolution de la Société à compter du 20 juin et nommé liquidateurs MM. H[enry] Charbonnel, F[ernand] Devise, [Édouard] Dupasseur, [William] d'Eichthal et [Louis] Monnier.

Échos industriels universels
Paris
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 28 mai 1914)

L'assemblée des Mines de Huaron s'est réunie il y a environ deux mois, et, sur le rapport des ingénieurs envoyés pour étudier les mines, elle a décidé de poursuivre l'affaire ; on a appelé depuis 150 francs et on va commencer les travaux préparatoires. Les renseignements obtenus par la Compagnie de Huaron sont satisfaisants. On ne peut pas affirmer que ce sera une affaire extrêmement importante, mais la Compagnie de Huaron a pensé qu'il y avait lieu à exploitation ; le minerai déjà reconnu représente l'argent qui sera dépensé.

HUARON
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 6 juillet 1919, p. 396)

La Cie a dû consacrer encore presque toute l'année 1918 à mettre au pt des installations métallurgiques et son procédé de traitement : elle y est finalement arrivée et a pu inaugurer une période de production régulière, quoiqu'un peu réduite par suite des difficultés qu'on éprouve et éprouvera à alimenter l'usine en combustible tant que le chemin de fer qui doit rattacher l'exploitation au réseau ferré du Pérou n'aura pas été achevé.

On sait que cette soc. exploite un gisement de cuivre à plus de 4.000 m. d'altitude.

HUARON
(*Le Journal des finances*, 10 mars 1922)

L'action des Mines du Huaron a poursuivi rapidement sa chute jusqu'à 600. Nous avons dit cependant qu'on avait démenti les bruits défavorables mis en circulation ; ajoutons que la production du 2^e trimestre de 1921 aurait atteint 1.400 tonnes et que

⁶ Charles Laforgue : directeur général, puis (1906) administrateur-directeur général du Boleo. Administrateur de la Compagnie franco-russe des ciments Portland pouzzolane artificiels d'Ekaterinoslaw (autre affaire Mirabaud), de la Société d'études minières en Indo-Chine (1912). Avis de décès : *Le Figaro*, 18 janvier 1918.

l'exercice laisserait un bénéfice appréciable, à en croire un communiqué, qui ne paraît pas avoir ranimé la confiance du marché.

MINES DE HUARON
(*Le Journal des finances*, 12 mai 1922)

Les comptes de 1921 qui seront présentés à l'assemblée du 19 mai se soldent par une perte de 2.240.048 fr. qui sera amortie par application du report antérieur de 2.885.622 francs.

L'an dernier, l'exercice se soldait par un bénéfice net de 1.069.163 fr.

Les valeurs en vedette
MINES DE HUARON
(*Le Journal des finances*, 17 novembre 1922)

La Société des Mines de Huaron a été constituée en 1912 ; les gisements qu'elle exploite sont situés au Pérou, le minerai qu'elle renferme est de teneur assez élevée en cuivre et il contient en outre une certaine quantité d'or et d'argent qu'on pourrait évaluer à environ 3 cents par livre de cuivre produite. Le capital, fixé à l'origine à 10.000.000 en 20.000 actions de 500 francs, a été porté, en 1917, à 15 millions, représenté par 30.000 actions de 500 fr., dont 20.000 de priorité et 4.000 ordinaires. La répartition des bénéfices comporte, après le prélèvement des 5 % habituels pour la réserve légale, l'attribution d'un intérêt non cumulatif de 6 % aux actions de priorité sur les sommes dont elles sont libérées et non amorties et de 3 % sur le montant des sommes dont elles sont amorties ; il est ensuite attribué 3 % aux actions ordinaires sur leur montant nominal. Sur le surplus, déduction faite de 10 % pour les tantièmes et des affectations facultatives aux comptes de prévoyance, il est attribué 40 % à l'amortissement des actions de priorité (ou la dotation d'une réserve pour cet amortissement) et les 60 % du solde sont partagés indistinctement entre toutes les actions de priorité ou ordinaires. Comme celles-ci sont au nombre de 4.000 seulement, leur dividende promet d'être, si l'exploitation donne les résultats qu'on en attend à être très élastique, surtout à partir de l'instant où les privilégiées étant remboursées, le prélèvement pour leur remboursement cessera en même temps que leur premier intérêt se trouvera ramené, à 3 %. D'ailleurs on ne négocie pas les actions ordinaires ; seules, les actions de priorité sont traitées en Bourse sur le marché en banque au comptant.

[Débuts difficiles]

La Société de Huaron, qui appartient au même groupe financier que le Boleo, entre à peine dans la période d'exploitation normale ; la mise en valeur des concessions, du reste retardée par la guerre, paraît avoir été assez pénible : en dehors de l'aménagement même des mines, il a fallu établir une fonderie, à San José, à 7 kilomètres de celles-ci, construire une centrale hydro-électrique, établir une route pour rejoindre la ligne du chemin de fer à Shelby.

La mise en route de la fonderie a laissé des déceptions, à cause de la nature du minerai et ce n'est guère qu'en 1921 que les difficultés techniques paraissent avoir été vaincues. La production de métal s'est élevée à 479 tonnes en 1917-18, 2.106 tonnes en 1918-19, pour revenir à 1.968 tonnes en 1919-20 et 1.560 tonnes en 1920-21 ; pour l'exercice 1921-22, la situation se serait améliorée et l'on pourrait envisager une production de 3.000 tonnes environ.

Les résultats financiers ont été naturellement assez variables et ont abouti en dernier à une perte importante.

Exercices	Bén. bruts	Bén. nets	Div.act. pr.
1918-19	3.322.810	1.089.163	30
1919-20	3.246.298	2.879.361	—
1920-21	- 1.730.000	- 2.240.047	—

Antérieurement à l'exercice 1918-19, il n'avait pas été dressé de compte de profils et pertes ; pour 1918-19, le conseil avait cru pouvoir répartir un dividende. Les actions privilégiées avaient reçu 30 francs et les ordinaires 15 francs et il ne semblait pas que celle libéralité fût complètement justifiée ; la suite l'a prouvé.

On paraît escompter que l'exercice 1921-22 va laisser un bénéfice intéressant, tant à cause du relèvement de la production que dans les profits supplémentaires que la société retire de ses ventes d'or et d'argent ; toutefois il est impossible de prévoir si l'ère des répartitions sera rouverte. La consolidation de la situation financière exigerait plutôt que les bénéfices fussent consacrés aux comptes de prévoyance et spécialement au remboursement, des dettes en banque. La société a dû, en effet, recourir assez largement à l'appui de ses banquiers, malgré quoi sa trésorerie est assez serrée ; il ne serait même pas impossible qu'elle soit forcée de recourir bientôt au crédit, soit sous forme d'une augmentation d'obligations.

L'action privilégiée Huaron a enregistré, pendant ces derniers temps, un vif mouvement de hausse qui l'a portée au-delà de 1.200 ; il est assez difficile de dire si, à ce cours elle est chère, à son prix ou bon marché, car un certain nombre d'inconnues pèsent encore sur l'avenir. S'il ne fallait qu'établir des parallèles avec les sociétés similaires, la dernière hypothèse pourrait être considérée la bonne, car un fonds social de 15 millions n'est pas excessif pour une mine de cuivre susceptible de produire 3.000 tonnes de métal, mais nous venons de voir que le relèvement de capital rentrait dans l'ordre des éventualités assez admissibles et, d'autre part, il n'est pas absolument prouvé que tous les obstacles relatifs au traitement du minerai soient absolument éliminés. Pour un temps, l'action Huaron, dont le marché étroit peut faciliter au surplus de larges fluctuations, apparaît donc surtout comme un titre pour les gros portefeuilles.

Annuaire Desfossés, 1923, p. 920 :
Compagnie des Mines de Huaron
Conseil : F. Devise, L. Gascuel, L. Monnier.

PÉROU
Compagnie des Mines de Huaron
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juin 1923)

Pour l'exercice allant du 30 juin 1921 au 30 juin 1922, la production de cuivre a été de 2.747 tonnes métriques. C'est le chiffre le plus élevé atteint par l'exploitation depuis la mise en marche de l'usine. Nous rappelons que celle production a été de 1.560 tonnes en 1920-1921 ; 1.968 tonnes en 1919-1920 ; 2.106 tonnes en 1918-1919 et 479 tonnes en 1917-1918.

MINES DE HUARON
(La Cote de la Bourse et de la banque, 10 juillet 1923)

L'assemblée ordinaire des actionnaires des Mmes de Huaron a approuvé les comptes de l'exercice 1922 qui lui étaient soumis le 1^{er} juin.

Ainsi que nous l'avons indiqué, cet exercice se solde par un bénéfice net de 1.882.597 fr. 26, alors que le précédent s'était traduit par une perte de 2.240.047 fr. 93 ; en tenant compte du report antérieur, le solde disponible est ressorti à 2 millions 528.171 fr. 49, comme le mettent en évidence les chiffres ci-dessous :

	1920-21	1921-22
DÉBIT		
Frais généraux de Paris et direction générale	276.073 11	204.301 21
Intérêts et agios	74.894 76	230.487 37
Provision pour fluctuations de cours et de change	—	1.000.000 00
Complément de provision pour impôts et taxes	150.000 00	—
Pertes brutes de l'exercice	1.739.080 06	—
Total du débit	<u>2.240.047 92</u>	<u>1.434.788 58</u>
CRÉDIT		
Bénéfices bruts de l'exercice	—	3.316.053 87
Revenu du portefeuille	—	1.331 97
Total du crédit	—	3.317.385 34
Rappel du débit	2.240.047 93	1.434.788 58
Bénéfice net	—	1.832.597 26
Déficit	2.240.047 93	—
Report antérieur	2.885.622 16	645.574 23
Solde disponible	<u>645.574 23</u>	<u>2.528.171 49</u>

Sur la proposition du conseil, l'assemblée a décidé d'affecter une somme de 94.129 fr. 86 à la réserve légale et de reporter à nouveau le solde de 2.434.041 fr. 63.

Pendant l'exercice 1921-22, la production a été de 2.747 tonnes métriques ; c'est le chiffre le plus élevé atteint par l'exploitation depuis la mise en marche de l'usine. Cette production a été, en effet, de 1.560 tonnes en 1920-1921 ; 1.968 tonnes en 1919-1920 ; 2.106 tonnes en 1918-1919 et 479 tonnes en 1917-1918.

L'augmentation de la production a été obtenue grâce aux améliorations apportées à la marche de l'usine, marche qui a été très régulière à partir du mois d'août 1921. Les proportions de fondants et de coke ont été réduites. Les frais généraux par tonne de cuivre, en raison de l'augmentation de la production, ont diminué et le prix de revient du cuivre a été abaissé.

D'ailleurs le prix de vente du cuivre de la société pendant l'exercice écoulé a été sensiblement le même que celui de l'exercice précédent et le change moyen du dollar pendant l'exercice 1921-1922 n'a été que très légèrement supérieur à celui de

1920-1921 ; les résultats satisfaisants obtenus pendant l'exercice écoulé ne peuvent donc pas être attribués à des raisons économiques extérieures à l'exploitation.

En ce qui concerne la mine, si les travaux d'abattage et d'extraction ont suivi normalement leur cours, il n'en a pas été de même du principal travail de développement. Le matériel neuf d'épuisement qui devait permettre d'assécher le puits et qui avait été commandé à l'une des meilleures maisons de construction s'est trouvé être de si mauvaise qualité qu'on a dû interrompre fréquemment le travail pour procéder à des réparations de moteurs. Aussi le fonçage n'était-il guère plus avancé en fin d'exercice qu'au commencement. La société a commandé de nouvelles pompes à d'autres fournisseurs mais les retards de fabrication ont été tels qu'une partie seulement de ces commandes est arrivée. En outre, depuis la clôture de l'exercice en octobre dernier, un éboulement s'est produit dans un chantier ; cet éboulement, limité d'ailleurs en étendue, s'est propagé aux niveaux supérieurs de la mine, rendant inaccessibles un certain nombre des chantiers d'abattage. L'extraction de ce chef a été automatiquement réduite de près de 50 % et la production en cuivre diminuée dans la même proportion. La direction espère d'ailleurs que la production sera revenue à son niveau normal vers la fin juin.

Sociétés Minerais et métaux
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} juin 1924)

Nous avons traité d'importants marchés de cuivres blisters, tant en Amérique qu'en Europe, pour le compte de ... la Compagnie des Mines de Huaron...

Annuaire Desfossés, 1925, p. 1049 :
Compagnie des Mines de Huaron
Conseil : F. Devise, L. Gascuel, L. Monnier, H. Charbonnel, F. Robellaz.

PÉROU
Compagnie des Mines de Huaron

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juillet 1925)

Cette société ayant des déboires pour la vente du minerai de cuivre songe à mettre en valeur les gisements de minerai de plomb, zinc et argent qui existent dans son domaine. Elle envisage pour cela une augmentation de capital.

MINES DE HUARON
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 6 octobre 1925)

L'assemblée ordinaire de la Compagnie des Mines de Huaron a approuvé les comptes de l'exercice 1924, se soldant par un déficit de 1.717.587 fr. 72 au lieu de 738.681 fr. 19 pour l'exercice 1923 ; adjonction ou déduction faite des report ou déficit antérieur, le solde disponible est ressorti à 1.418.201 fr. 01 contre 3.172.722 fr. 82 précédemment.

Voici l'état comparatif des deux derniers comptes de profits et pertes et de répartition :

	1923	1924
CHARGES		
Frais généraux de Paris et direction générale	247.221 75	283.778 67
Intérêts et agios	141.198 92	148.837 81
Réserve pour amortissements	1.000.000 00	—
Réserve pour fluctuations de change	350.000 00	—
Résultats bruts déficitaires	—	
Total des charges	<u>1.788.420 67</u>	<u>1.812.219 76</u>
PRODUITS		
Bénéfice brut	1.718.335 58	—
Change	726.819 24	87.051 74
Revenu du portefeuille	3.466 34	7.580 30
Régularisation de soldes à la mine	28.480 70	
Total des produits	<u>2.477.101 86</u>	<u>94.632 04</u>
Rappel des charges	1.738.420 67	1.812.219 76
Bénéfice net	738.681 19	—
Déficit	—	1.717.587 72
Report antérieur	2.434.041 63	3.135.788 76
Solde disponible	<u>3.172.722 82</u>	<u>1.418.201 04</u>

Pour chacun de ces exercices, le solde disponible a été reporté à nouveau.

Les résultats de l'exploitation du douzième exercice social de la Compagnie ne sont pas satisfaisants.

Les Mines de Huaron n'ont produit, en effet, que 1.526 tonnes métriques de cuivre, contre 1.884 tonnes l'exercice précédent, et de plus, par suite de la dépression du marché du cuivre, qui a succédé à la reprise de 1922-23, elles ont vendu le cuivre 2 cents 10 de moins par livre ; aussi y a-t-il à enregistrer pour 1923-1924 une perte d'exploitation.

La médiocrité de la production est due aux mêmes causes, mais encore aggravées, qui ont gêné l'exploitation dans le précédent exercice: c'est-à-dire une forte venue d'eau qui a obligé momentanément la Compagnie à cantonner son exploitation dans une zone de faible hauteur où elle est à l'étroit et où elle ne peut développer suffisamment ses chantiers d'abattage pour alimenter d'une façon normale son usine.

Depuis la clôture de l'exercice, le conseil a réussi, avec son ancien matériel d'épuisement, à assécher pour un temps le puits principal ; il en a été profité pour aller recouper à 18 mètres au-dessous du niveau 430 le filon, qui s'est montré, et c'est là une constatation satisfaisante, avec une constitution et une teneur absolument analogues à celles des niveaux supérieurs. On s'est mis ensuite eu traçage dans le filon, mais on a vite reconnu que l'on n'aurait pas raison, avec le vieux matériel des venues d'eau croissantes que l'on rencontrait, et l'on a dû suspendre le traçage eu question pour attendre que l'installation de force motrice et le programme nouveau

d'aménagement soient achevés. Ces travaux progressaient normalement et même la Compagnie avait réussi à foncer son nouveau puits d'extraction, le puits François, à 30 mètres de profondeur, sans rencontrer de grosses difficultés d'épuisement, suivant les prévisions formulées dans le dernier rapport annuel, lorsqu'un véritable désastre est venu s'abattre sur le Pérou : des orages formidables accompagnés de pluies diluviennes ont provoqué le long du chemin de fer central des avalanches et des glissements de terrains qui ont enlevé la voie ferrée sur une grande longueur et détruit de nombreux ouvrages d'art, interrompant ainsi pour plusieurs mois tout trafic avec l'intérieur du pays. La mine et l'usine étant coupées de toutes communications avec la côte, et ne pouvant plus être alimentées en matières premières indispensables à leur marche (explosifs, combustibles, bois, etc.), l'administrateur délégué, qui est sur place, a dû arrêter momentanément l'exploitation. Il a licencié une partie des ouvriers et du personnel local, mais il a dû conserver non seulement tout l'état-major et une grande partie du personnel venue d'Europe, mais aussi les ouvriers nécessaires à l'entretien de la mine et de l'usine et à l'achèvement de l'installation de force motrice et d'aménagement général. Depuis le milieu d'avril, toute production de cuivre a cessé et on ne pense pas qu'elle puisse reprendre normalement avant le mois de novembre au plus tôt. Cette situation déplorable, qu'il était impossible de prévoir, n'est évidemment que temporaire, mais elle pèsera lourdement sur la trésorerie qui, pendant plus de six mois, sans être alimentée par les rentrées provenant des ventes de cuivres, va supporter les frais d'une marche à vide qui coûte 250.000 et 300.000 fr. par mois.

Les assemblées générales extraordinaires avaient autorisé le conseil à porter le capital de 15 à 25 millions de francs en une ou plusieurs fois. Le conseil avait profité de cette autorisation pour augmenter le capital dès le 12 février de 5 millions de francs. Cette somme lui était nécessaire pour rembourser ses créanciers et notamment les avances de ses banquiers, et le solde disponible après ce remboursement, soit 1.800.000 fr. environ, représentait précisément les dépenses que la Compagnie devait prévoir pour achever ses travaux d'aménagement et de force motrice, et préparer un étage au-dessous du niveau 430, cette préparation devant permettre de placer à nouveau l'exploitation sur un pied de production normale.

Toutes les prévisions se trouvent aujourd'hui renversées par l'évènement brutal dont il a été parlé plus haut, et les 1.800.000 fr. qui devaient couvrir les dépenses entraînées par l'exécution du programme ci-dessus seront entièrement absorbés, et peut-être même au delà, par la marche à vide que la Compagnie est obligée de subir. Lorsque cette dernière aura pris fin, toutes les ressources seront épuisées, et le conseil se trouvera en présence des mêmes besoins de trésorerie que ceux qu'il avait envisagés pour arriver à la reprise normale de la marche de l'exploitation.

D'autre part, le conseil examine si le moment ne serait pas venu de mettre en valeur les filons de plomb, de zinc et d'argent qui existent dans la propriété, et qui constituent pour la Compagnie un élément d'actif extrêmement important. Les cours du plomb et du zinc sont en effet très élevés et paraissent offrir plus de raisons de stabilité que le cours du cuivre : il semble donc qu'il y aurait intérêt à ne pas laisser dormir plus longtemps les richesses minérales qui existent dans le domaine minier en dehors du beau filon de cuivre actuellement exploité.

Avant de prendre cette décision d'ailleurs il convient au préalable de procéder à des travaux préparatoires en vue de déterminer d'une manière précise l'allure et la constitution des filons plombo-argentifères ainsi que la formule de traitement qu'il conviendra d'appliquer à leurs minerais. Ces études vont entraîner des dépenses supplémentaires, et, d'autre part, il convient de reconstituer le fonds de roulement nécessaire à l'achèvement du programme d'aménagement nouveau du filon Travieso et à la remise en marche normale de l'exploitation. Pour toutes ces raisons, le conseil envisage une augmentation de capital de 5 millions de francs à réaliser dès que les circonstances le permettront.

L'assemblée a renouvelé le mandat de M. Monnier, administrateur sortant.

NÉCROLOGIE
Fernand Devise
(*Le Gaulois*, 13 novembre 1925)

Nous apprenons la mort de M. Fernand Devise, décédé mardi dernier, à Alger. Docteur en droit, ancien président de l'Association générale des étudiants de Paris, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État, officier de la Légion d'honneur, M. Fernand Devise était notamment administrateur de la Compagnie générale transatlantique et des Compagnies d'assurances « Le Phénix ». Né à Nîmes le 16 décembre 1867, il était un fidèle de sa petite patrie et ses concitoyens l'avaient appelé à la présidence de leurs associations régionales : « Les Amis de la tanguie d'oc » et « La Brandade ».

Il comptait dans tous les mondes, administratif, politique, financier, presse, de nombreux amis, que sa disparition soudaine affecte douloureusement.

HUARON
(*Le Journal des finances*, 26 mars 1926)

L'action Huaron vacille aussi à 401 après l'assemblée du 15 mars, qui a autorisé le conseil à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois d'une somme de 10 millions, de façon à le porter à 30 millions, par la création et l'émission de 20.000 actions de préférence nouvelles du nominal de 500 francs. Ces 20.000 actions nouvelles seront dénommées « actions de préférence A- », et auront droit avant toutes les actions existantes : 1° à un dividende annuel cumulatif de 8 % sur le montant libéré et non amorti ; 2° éventuellement de 4 % cumulatif sur le montant libéré et non amorti, étant entendu que ce caractère cumulatif cessera si pendant quatre années consécutives les actions de préférence actuellement existantes ont touché le dividende de 6 % auquel elles ont droit en vertu de l'article 42 des statuts. Il est à craindre, du reste, que ce ne soit pas la dernière fois que la société se trouve dans la nécessité de faire appel aux capitaux dans des conditions qui reculent de plus en plus les perspectives réservées aux actionnaires primitifs.

Mines de Huaron
(*Le Journal des finances*, 10 avril 1926)

Une récente assemblée générale des actionnaires des Mines de Huaron avait autorisé le conseil d'administration à porter le capital social de 20 à 30 millions par l'émission, en une ou plusieurs fois, de 20.000 actions de préférence A ayant droit à un premier dividende de 8 % cumulatif. Ce vote devait être confirmé par des assemblées spéciales de porteurs d'actions ordinaires et de priorité mais ces assemblées ne réunirent pas le quorum et furent remises au 19 avril.

Un fait nouveau s'est produit depuis cette convocation : la Compagnie a reçu d'un groupe américain des propositions relatives au rachat de ses propriétés qui sont, comme on le sait, situés au Pérou. Ces propositions vont être soumises à une assemblée spécialement convoquée pour le 17 courant et leur approbation, par ladite assemblée

aurait pour conséquence la dissolution de la société. Dans ce cas, les assemblées spéciales du 19 avril deviendraient sans objet.

Ainsi va disparaître vraisemblablement une affaire sur laquelle de grandes espérances avaient été réalisées, espérances que nous n'avons pas partagées, car, nous le rappellerons, dès 1922 nous écrivions, dans ce journal, que les actions Huaron, qui valaient alors 1.200 francs, nous paraissaient chères.

La richesse des gisements est certaine, et leur minerai, d'une haute teneur en cuivre, contient en outre de l'or et de l'argent, mais la mise au point de l'exploitation s'est heurtée à de graves obstacles : des éboulements se sont produits, qui ont rendu les forages laborieux. D'où nécessité d'investir dans l'affaire des capitaux beaucoup plus importants qu'on ne l'avait cru tout d'abord, mais dont le recrutement, par suite de la baisse des cours, s'avérait de plus en plus difficile, sinon pratiquement impossible.

Huaron
(*Le Journal des finances*, 23 avril 1926)

Huaron, conserve à 405 une partie de la reprise due à la perspective d'une dissolution anticipée de la société dans les conditions que nous avons dites, préférables à un avenir très incertain.

Boleo, contrôlée par le même groupe financier que la société précédente, attend l'assemblée du 3 mai qui doit statuer sur le triplement du capital. Elle termine à 249 fr.

MISE EN VENTE

HUARON
(*Le Journal des finances*, 18 et 25 juin 1926)

Huaron, qui n'est plus que rarement traité se représente sans changement à 450 à l'approche de l'assemblée du 28 juin, qui prendra connaissance des comptes de 1925, se soldant par une perte de 933.806 francs contre un déficit de 1.717.587 francs en 1924. Le report bénéficiaire qui était de 1.418.201 francs, se trouve donc réduit à 484.395 francs. Ces chiffres n'ont plus, du reste, qu'un intérêt rétrospectif en quelque sorte, la société ayant décidé de réaliser son domaine sur lequel elle à accordé une option à la Société Cerro de Pasco.

Mines du Huaron
(*Le Journal des finances*, 2 juillet 1926)

Nous avons annoncé que cette société, renonçant à poursuivre une exploitation rendue impossible à la suite de circonstances techniques, sans investissement de capitaux nouveaux qu'il lui était difficile de se procurer, avait décidé de vendre son domaine.

L'assemblée extraordinaire, appelée à délibérer sur ce projet a eu lieu le 22 juin ; elle a ratifié la promesse de vente consentie à la Société Cerro de Pasco et donne pouvoirs au conseil pour réaliser définitivement la vente ou l'option. L'actif cédé comporte tous

les biens mobiliers et immobiliers à l'exception des espèces, des titres et du cuivre extrait dont Huaron sera encore propriétaire au moment de la dissolution dont le principe a été voté.

D'après les indications contenues dans le rapport, le contrat d'option expire le 1^{er} janvier 1927 ; le prix d'achat est de \$ 1.250.000, plus le prix coûtant (limité à \$ 100.000) de la machinerie et des approvisionnements achetés par la société dans l'intervalle entre la ratification de l'assemblée, et la levée de l'option. Pendant la durée de l'option, la Cerro de Pasco s'engage à dépenser \$ 40.000 dans l'exécution de 10 à 12 sondages.

Le rapport ajoute que ces conditions sont en amélioration sensible sur les premières offres faites par la Cerro de Pasco et recommande leur acceptation, car, par suite de la hausse du dollar, c'est maintenant 30 millions environ qui seraient nécessaires pour mettre les propriétés en état de réaliser une exploitation bénéficiaire. Or, il est à peu près impossible que la société parvienne à se procurer une pareille somme et son activité ne peut plus se borner maintenant qu'à assurer la marche de l'exploitation jusqu'à l'expiration de l'option. Il faut, toutefois, par ailleurs, songer à acquitter les dettes envers les banques. Une première tranche de 7 1/2 millions, but l'augmentation, autorisée de 10 millions, devra être consacrée à cet objet, à moins que les prêteurs consentent une prorogation de 6 mois et acceptent de porter leurs avances au chiffre nécessaire, auquel cas l'émission pourrait être ajournée.

Le rapport estime que la levée de l'option permettra de répartir aux actionnaires environ 600 francs si le cours du dollar se maintient à 30 francs. Il reconnaît, du reste, que ces 600 francs sont inférieurs à la valeur intrinsèque de l'action, mais ajoute qu'il est très difficile d'évaluer cette dernière (étant donné les aléas qui pèsent sur l'avenir) et qu'aucun groupe n'aurait intérêt à acheter Huaron à sa valeur intrinsèque.

C'est une opinion ! C'en est une défendable aussi de penser que les « prêteurs », en l'espèce, les banques qui ont fait des avances à Huaron, sont anxieuses de garantir leur créance et qu'elles préfèrent que cette garantie réside dans la réalisation d'une vente à des conditions plus ou moins avantageuses, plutôt que dans l'espoir d'un relèvement de l'entreprise grâce à des opérations financières dont le succès est douteux.

Mines du Huaron
(*Le Journal des finances*, 9 juillet 1926)

Huaron défend à 452 son cours précédent. L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice au 30 juin 1925, se soldant par un déficit de 933.806 fr. Le précédent exercice ayant permis un report bénéficiaire de 1.418.201 fr., le solde créditeur de 484.395 fr. a été reporté à nouveau.

Annuaire Desfossés, 1927, p. 846 :
Compagnie des Mines de Huaron
Conseil : L. Gascuel, L. Monnier, H. Charbonnel, F. Robellaz.

Huaron
(*Le Journal des finances*, 7 janvier 1927)

On annonce que la Cerro de Pasco Corporation n'a pas levé l'option que la Compagnie des Mines de Huaron lui avait accordée sur ses propriétés du Pérou, option qui expirait le 31 décembre.

La Compagnie devra donc songer à mettre elle-même en valeur les richesses minérales de ses gisements.

Il lui faudra, pour cela, se procurer de nouveaux fonds. Le conseil songera sans doute à user de l'autorisation qui lui fut donnée par les assemblées des 15 mars et 17 mai derniers de porter de 20 à 30 millions le capital social.

Aux dires du conseil, les 10 millions que la Compagnie se procurerait ainsi seraient d'ailleurs loin d'être suffisants pour réaliser le programme élaboré.

Il convient de rappeler que la Compagnie, lorsqu'elle accorda l'option à la Cerro de Pasco, dût demander à ses prêteurs de proroger de six mois le remboursement de leurs avances. Enfin, entre temps, elle a dû se procurer les sommes nécessaires à la marche de son exploitation,

La situation de l'affaire est donc loin d'être brillante et une réorganisation pourrait fort bien s'imposer.

Huaron
(*Le Journal des finances*, 17 juin 1927)

Huaron s'inscrit à 205 après l'assemblée du 14 courant qui a approuvé les comptes de l'exercice 1926. Le bénéfice net antérieur qui était de 484.395 francs, se trouve ramené à 196.068 par imputation des pertes de l'exercice s'élevant à 288.326 francs.

HUARON
(*Le Journal des débats*, 18 juin 1927)

Le rapport, présenté à l'assemblée ordinaire du 14 juin, annonce qu'un nouvel appel de capitaux frais de 5 millions est nécessaire.

COUP D'ACCORDÉON
Capital réduit de 20 à 10 MF, puis porté à 30 MF.
Entrée de Peñarroya,
de Minerais et métaux
et de la [Société alsacienne et lorraine de recherches minières](#)

HUARON
(*Le Journal des débats*, 10 novembre 1927)

L'assemblée extraordinaire d'hier, présidée par M. [Fernand] Robellaz, a autorisé le conseil à passer une convention avec un groupe qui consent à la société un prêt de 5 millions de francs. Cette convention assure à ce groupe un droit de préférence dans les augmentations de capital éventuelles. D'autre part, l'assemblée a autorisé le conseil à réduire le capital de 20 à 10 millions de francs par la réduction du nominal des actions des deux catégories actuellement de 500 francs en actions de 250 francs. L'assemblée a

ensuite décidé de porter le capital à 50 millions de francs en une ou plusieurs fois, par la création d'actions à émettre au pair. Les assemblées spéciales tenues ensuite, ont ratifié ces décisions.

PEÑARROYA
(*Le Journal des finances*, 2 mars 1928)

.....
C'est un représentant de la Banque Mirabaud et Cie qui, à toutes les assemblées de la Peñarroya, fournit, en qualité de plus fort actionnaire, un des scrutateurs, comme d'ailleurs aux assemblées du Boleo, de Huaron, etc., etc.

LÉGION D'HONNEUR
Fernand Robellaz
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 août 1928)

Robellaz (Paris 1881), administrateur de nombreuses sociétés minières dont l'Association minière, Minemet, Mines de Bor, de Huaron, Ouasta et Mesloula, etc.

Association minière
(*Le Journal des finances*, 28 décembre 1928)

.....
Huaron va profiter de la hausse du cuivre de pour assainir sa situation financière ; le dernier dividende, a été payé en 1920.

MINES DE HUARON
(*Le Journal des finances*, 20 juillet 1928)

Les assemblées générales extraordinaires des 8 novembre et 13 décembre 1927 ont décidé : 1° la réduction du capital de moitié en ramenant la valeur nominale des actions anciennes, ordinaires et de priorité de 500 à 250 francs. Cette opération a lieu dès à présent, par estampillage des titres ; 2° l'augmentation du capital ainsi réduit par la création de 80.000 actions nouvelles de 250 francs, dites actions de préférence « A », émises au pair. 36.000 de ces actions nouvelles sont réservées aux porteurs d'actions anciennes ordinaires et de priorité, à raison de 9 actions nouvelles pour 10 anciennes. Souscription par remise du coupon n° 3 ouverte jusqu'au 9 août 1928.

Annuaire Desfossés, 1929, p. 899 :
Compagnie des Mines de Huaron

Conseil : L. Gascuel, L. Monnier, F. Robellaz, Merigeault ⁷, Nevejans.

Compagnie du Boleo
(*Le Journal des débats*, 4 février 1929)

Des réserves occultes doivent vraisemblablement exister au poste « Portefeuille » qui figure pour un total de 1.956.225 — provisionné d'ailleurs pour 1.150.000 francs — et qui renferme des titres d'excellentes sociétés telles que la Compagnie Minerais et Métaux, la Compagnie d'Inguaran et la Compagnie Huaron.

HUARON
(*Le Journal des finances*, 15 février 1929)

Au relevé des cours extrêmes, Huaron se négocie en nouvelle hausse à 958. L'exercice au 30 juin 1928 s'est soldé par une nouvelle perte de 957.024 francs contre 323.581 francs. Le déficit de 1926-27 ayant été ramené à 127.512 fr. par application du solde créditeur de l'exercice précédent, la perte totale se monte à 1.093.437 fr. Ces comptes, qui seront soumis à l'assemblée du 25 février, sont antérieurs à la réorganisation financière, dont le point de départ est le doublement du capital à 40 millions, voté en juillet 1928.

HUARON
(*Le Journal des finances*, 22 février 1929)

Huaron paraît essoufflé à 900, la publication des comptes de l'exercice écoulé n'étant pas faite pour encourager les actionnaires.

La production de plomb en 1928 a atteint 1 1.818.000 tonnes courtes contre 1.828.000 tonnes courtes l'année précédente. Le plomb s'est légèrement relevé cette semaine à Londres à 23 1/26. En 1928 à pareille époque il était tombé au-dessous de 21 liv. st. et c'est seulement à la fin de l'année que les prix se sont un peu améliorés, aussi ne peut-on s'attendre à de très bons résultats pour l'exercice écoulé.

MINES DE HUARON
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} juillet 1929)
(*Le Journal des débats*, 22 août 1929)

⁷ Émilien Merigeault (Chabournay, 1878-1935), X-Mines, ingénieur des mines en Algérie (1902), professeur à l'École des mines de Saint-Étienne (1911), commandant d'artillerie à la manufacture d'armes de Saint-Étienne pendant la guerre, directeur général, puis administrateur délégué de Minerais et métaux (Minemet) et conséquemment administrateur de la Société française des mines du Maroc et de la Corocoro (Bolivie), administrateur délégué de la Cie minière et métallurgique de l'Indochine, membre du Conseil supérieur des colonies (section des mines)(1924), administrateur de Minerali e Metalli (Italie), de la Cie minière du Triunfo (Mexique), des Mines de Pujol (Aude)(1924), des Mines de Huaron (Pérou), des Mines de Saint-Pardoux (Dordogne)(1927), de la Balia-Karaïdin (Turquie), de la Société indochinoise de charbonnages et de mines métalliques, des Charbonnages de Dông-Triêu, du Crédit foncier colonial, de l'Association minière... Chevalier (1917), puis officier (1926) de la Légion d'honneur.

À la dernière assemblée de la Compagnie des Minerais et métaux*, le président a fait allusion, en ces termes, à la Société des Mines de Huaron :

« Parmi les affaires dans lesquelles nous avons été amenés à prendre un intérêt, nous avons à vous signaler tout particulièrement la Compagnie des Mines de Huaron.

Nous vous rappelons qu'un grave accident, ayant entraîné en 1924 l'inondation de la mine, avait obligé cette compagnie à interrompre exploitation qu'elle n'avait pu reprendre depuis lors, faute de ressources. L'étude que nous avons entreprise de son gisement nous a encouragés à lui apporter, en collaboration avec plusieurs sociétés amies, un concours financier à la suite duquel elle a eu la possibilité de procéder, l'an dernier, à un assainissement complet de sa situation financière. La reprise des travaux de recherches, poursuivie très activement, a tout d'abord confirmé l'importance du filon de cuivre seul connu autrefois, puis a révélé, depuis peu de mois, l'existence de très riches minerais plombo-zingueux argentifères, qui vont donner à l'affaire une physionomie toute nouvelle. Les aménagements nécessaires à l'exploitation de ces divers gîtes ont été aussitôt mis en voie d'exécution.

Il est permis d'envisager une ère de grande prospérité pour cette entreprise. La confiance que nous avons mise en elle s'est trouvée entièrement justifiée par les faits. »

Cette appréciation, jointe à l'importance d'un patronage comme celui de Société des Minerais et métaux, confirme l'opinion que nous donnions dans notre *Information* d'avant-hier sur les perspectives d'avenir de l'action des Mines de Huaron.

Société alsacienne et lorraine de recherches minières
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juillet 1929)

.....
Ses principales participations sont la Société des mines de Bou-Jaber, la Cie des mines de potasse de Blodelsheim et la Cie des mines de Huaron.

MINES DE HUARON
(*Le Journal des débats*, 20 août 1929)

La société, constituée en 1912 pour exploiter un gisement de minerai de cuivre situé au Pérou, n'a pas toujours justifié les espoirs de ses actionnaires.

Toutefois, les renseignements fournis à la dernière assemblée générale devraient être de nature à corriger leurs déceptions passées.

L'affaire semble devoir entrer dans une voie nouvelle ; la Société ne se bornera plus à l'exploitation de son gisement de cuivre, et compte aborder celle d'un gisement de zinc et de plomb ; elle développe, en même temps, ses installations.

Les actions de priorité anciennes, du nominal de 250 francs, cotent aujourd'hui 825, après 632, depuis le 1^{er} janvier. Ce cours ne paraît pas justifier la prospérité renaissante d'une affaire placée, d'ailleurs, sous le signe d'un éminent patronage.

MINES DE HUARON
(*Le Journal des débats*, 19 septembre 1929)

L'affaire n'a pas connu que des jours heureux. Nous avons dit les raisons pour lesquelles ils paraissaient appartenir définitivement au passé. Des perspectives nouvelles

se sont ouvertes qui, de l'aveu même de ceux sous l'éminent patronage desquels la Compagnie est placée, assurent sa prospérité renaissante.

Poursuivant une progression méthodique depuis le 1^{er} janvier, les actions de priorité anciennes, au nominal de 250 francs, cotent 925.

Nous les avons signalées il y a un mois à 825.

MINES DE HUARON
(*Le Journal des finances*, 1^{er} novembre 1929)

Huaron est solidement tenu à 860 en attendant que se confirme la prochaine introduction du titre au marché officiel de la coulisse.

MINES DE HUARON
(*Le Journal des débats*, 12 février 1930)

L'exercice clos le 30 juin dernier fait ressortir un bénéfice de 3.566.839 francs contre une perte de 967.924 francs l'an dernier. Les actions « A » recevront leur dividende statutaire de 8 %. Une somme de 172.112 francs sera répartie aux actions de priorité.

Mines de Huaron
(*Le Journal des finances*, 14 février 1930)

On vient d'apprendre que les comptes de l'exercice clos le 30 juin. 1929 font apparaître un bénéfice de 3.560.839 francs contre une perte de 967.924 francs en 1927-28. Ces résultats permettraient d'affecter 2 millions aux amortissements et de répartir un dividende de 8 % (statutaire) aux actions de préférence A, tandis que les actions de priorité se **partageraient** une somme de 172.112 francs, c'est-à-dire qu'elles toucheraient un dividende brut de 4 fr. 73 environ.

La société n'avait pas distribué de dividende depuis 1920. La nouvelle de sa reprise des répartitions pourrait donc être interprétée comme le signe d'un relèvement sérieux de l'affaire ; toutefois, il ne peut être question d'apprécier la portée des résultats, en apparence favorables, qui viennent d'être publiés, sans jeter un coup d'œil en arrière et sans rappeler les événements qui ont successivement modifié l'aspect de l'affaire pendant ces dernières années.

La Société des mines de Huaron date de 1912. À cette époque, elle entreprit, avec un capital de 10 millions, d'exploiter d'importantes concessions au Pérou, dans la province de Cerro de Pasco, dans lesquelles on avait décelé la présence de filons cuivreux. Ce n'est que cinq ans après, en 1917, que l'exploitation put commencer ; celle-ci se traduisit pendant quelques années, pour la société, par des résultats bénéficiaires qui atteignirent 3 millions en 1918, mais ne permirent que pendant un seul exercice (en 1919) la rémunération du capital (30 francs par action de priorité et 15 francs par action ordinaire).

Les années qui suivirent 1920 furent marquées par une succession d'événements malheureux qui troublèrent, puis rendirent impossible l'exploitation : venues d'eau insolites, éboulements, tremblements de terre, sans parler de la baisse du métal et de fautes commises par la direction dans le choix du matériel d'exploitation. Le résultat de ces malheurs conjugués fut que la société solda tous ses exercices, entre 1927 et 1928,

par des pertes ou par des bénéfices insignifiants. Pour faire face à ces difficultés, la Compagnie augmenta son capital en 1920 à 15 millions ; puis en 1925 à 20 millions. Malgré cet effort financier, elle n'en était pas moins dans une situation très difficile en 1927, et offrit même une option à une puissante compagnie américaine voisine, la Cerro de Vasco, option qui ne fut pas levée.

C'est alors qu'intervint un groupe financier qui consentit d'abord une avance à un taux assez onéreux, puis suggéra une réorganisation financière qui fut effectivement réalisée en 1928 sur les bases suivantes : le capital fut ramené de 20 à 10 millions par la réduction de la valeur nominale des actions de 500 à 250 francs, puis reporté à 30 millions par l'émission de 80.000 actions de préférence de 250 francs.

À la suite de cette réorganisation, le capital est composé de 120.000 actions réparties en trois catégories : 80.000 actions de préférence A, 36.000 actions de priorité et 4.000 actions ordinaires. Les premières ont droit à un dividende statutaire de 8 % sur leur montant libéré non amorti et de 4 % sur leur montant amorti ; les secondes ont droit à un premier dividende de 6 % (3 % sur leur montant amorti) ; le dividende statutaire des troisièmes n'est que de 3 %. Toutes, les actions doivent se partager 60 % des superdividendes, 40 % de ceux-ci étant réservés pour l'amortissement des actions de priorité et de préférence. Cette répartition compliquée trahit bien les difficultés qu'a traversées la société et la nécessité dans laquelle elle s'est trouvée d'avoir recours à des combinaisons financières de plus en plus complexes.

L'importante augmentation du capital, qui a accompagné la réorganisation de 1928, n'était pas justifiée seulement par la nécessité de payer les créanciers, mais encore par la mise en train de nouvelles exploitations.

Vers la même époque, en effet, le conseil faisait savoir, dans ses rapports annuels, que de nouveaux filons avaient été découverts. Mais il ne s'agissait plus, cette fois, seulement de cuivre, mais aussi de plomb et de zinc argentifère. Trois filons contenant une proportion différente de plomb et de zinc d'une certaine teneur d'argent ont ainsi été découverts : c'est pour permettre leur exploitation ainsi que la reprise de celle des anciens gisements de cuivre que la Société s'est procurée ces importants capitaux.

Le programme comportait l'installation d'une laverie pour les minerais de cuivre, qui a été mise en service en mai 1929, et celle d'une usine de flotation pour les minerais de plomb et de zinc qui devait être terminée en octobre 1929. Si le programme a été réalisé selon les prévisions, il devrait donc être terminé aujourd'hui.

Toutefois, l'exercice au 30 juin 1929, dont les résultats viennent d'être publiés, n'en a pas encore profité. Les bénéfices obtenus pendant cet exercice résultent d'une exploitation transitoire de minerais riches de cuivre obtenus par triage, exploitation qui a été activée par la société de manière à profiler des hauts cours du cuivre. Dans quelle mesure l'exploitation intensive du gisement de cuivre d'une part et celle des filons plombo-zingueux d'autre part, va-t-elle permettre à la société d'accroître ses bénéfices annuels ? C'est un problème qu'il n'est pas aisé de résoudre en l'absence de données sur la teneur exacte du minerai, le prix de revient, les conditions de transport, etc. Il semble cependant équitable de ne pas considérer les chiffres de bénéfices de cette année comme représentant la productivité normale de l'affaire puisqu'ils ne correspondent qu'à une exploitation provisoire.

Mais ce qui ne paraît pas douteux, c'est que, avant que l'on puisse juger des possibilités réelles des nouvelles exploitations, l'appoint de capitaux frais sera jugé nécessaire. Déjà, à l'assemblée de l'an dernier, le président avait laissé prévoir que la société aurait peut-être besoin, dans un avenir plus ou moins rapproché, de nouveaux capitaux. Et l'on ne saurait s'en étonner si l'on songe que sur les 20 millions obtenus en 1928 par la dernière augmentation de capital, 11 millions ont servi à payer les dettes et 9 millions seulement ont été souscrits contre espèces. C'est un *working capital* qui ne paraît pas considérable pour une entreprise minière de cette envergure.

Cette nouvelle augmentation des charges financières est évidemment de nature à retarder quelque peu la distribution de répartitions substantielles aux diverses catégories d'actions. Aussi celles-ci doivent-elles surtout être considérées comme des valeurs spéculatives présentant certaines possibilités, valeurs d'autant plus spéculatives qu'il n'est pas encore possible de déterminer ces possibilités. C'est, dans ce sens qu'il faut interpréter les cours actuellement pratiqués (850) sur les actions de priorité, les seules qui soient encore cotées sur notre marché.

MINES DE HUARON
(*Le Journal des débats*, 19 février 1930)

Nous avons déjà eu l'occasion d'apprécier les heureux résultats du complet assainissement financier de cette société.

À la dernière assemblée de la Société Minerais et métaux, qui a pris un intérêt important dans les Mines de Huaron, le président n'a pas caché « qu'il était permis d'envisager une ère de grande prospérité pour cette entreprise.

La confiance que nous avons mise en elle s'est trouvée entièrement justifiée par les faits. »

Le compte de profits et pertes de l'ex. au 30 juin 1929 révèle, en effet, un bénéfice total de 3.911.722 fr. Après déduction des frais généraux, le solde bénéficiaire ressort à 3.560.839 fr. conte une perte de 967.925 fr., qui formait, avec le débit antérieur, un déficit de 1.095.137 fr. Après affectation de 2 MF aux amortissements, le bénéfice net s'établit à 1 million 560.839 fr.

Au dernier bilan, les immobilisations figurent p. 25.636.466 fr., ayant en contrepartie 2 MF d'amortissements. L'actif disponible (caisses et banques) est revenu de 294.957 fr. à 111.353 fr. Le réalisable est, par contre, en augmentation à 3 millions 442.907 fr. Au passif, les créditeurs divers st en importante diminution à 1.159.414 fr. au lieu de 11.029.420 fr. On relève, en outre, au passif, 336.397 de réserve légale.

MINERAIS ET MÉTAUX
(*Le Journal des débats*, 1^{er} mars 1930)

.....
Parmi les participations, celle que la Société des minerais et métaux a prise dans la Société des mines de Huaron est grosse de perspectives.

MINES DE HUARON
(*Le Journal des débats*, 9 mars 1930)

Les comptes de l'exercice 1928-29, analysés dans nos « Informations » du 19 février, ont été approuvés par l'assemblée ordinaire tenue le 7 mars.

Rappelons qu'après affectation de 2 millions aux amortissement, le bénéfice net s'établit à 1.560.839 francs. Le dividende a été fixé. à 16 fr. 38 par action de préférence A et à 4 fr. 78 par action privilégiée.

En résumé, déclare le rapport du conseil, les travaux de l'exercice 1928-29 ont mis l'ensemble de nos installations minières et industrielles en état de permettre une

exploitation intensive et rationnelle de nos gisements, et ont démontré l'existence de réserves nouvelles qui accroissent considérablement la valeur de notre affaire.

PÉROU

Cie des mines de Huaron

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} juin 1930, p. 433)

Cette vieille affaire minière a été rénovée par des capitaux français et la Soc. Minerais et métaux y a installé deux usines de concentration des minerais qui sont maintenant mises au point pour traiter annuellement 30.000 t. de minerai de cuivre et 35.000 t. de minerais mixtes cuivre, pb, zinc et argent. Le minerai de cuivre est envoyé à la fonderie voisine de la Cie de Cerro de Pasco.

PÉROU

Cie des mines de Huaron

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} juillet 1930, p. 517)

Cette soc. a poursuivi sur ses gisements une campagne de travaux de recherche qui ont démontré l'existence de réserves nouvelles considérables de minerais de zinc et de pb argentifère venant s'ajouter au tonnage précédemment connu de minerais de cuivre. Elle a complété ses installations industrielles par la construction de deux usines de concentration dont l'une est plus spécialement destinée aux minerais mixtes, mais qui peuvent être, en cas de nécessité, utilisées pour l'une ou l'autre catégorie de minerais. En attendant l'achèvement de la mise au pt des usines de concentration, l'exploitation n'a porté en 1929 que sur les minerais de cuivre riches.

Compagnie des Mines de Huaron

(*Le Temps*, 23 août 1930)

La production de cette société pour l'exercice 1929-1930 a été de 24.868 tonnes de minerai de cuivre ayant donné 8.147 tonnes de cuivre (contre 7.950 pour 1928-1929) et de 13.706 tonnes de minerais de plomb ayant donné 1.001 tonnes de plomb.

ÉTUDES FINANCIÈRES

Peñarroya

(*Le Temps*, 1^{er} septembre 1930)

.....
En Amérique du Sud, Peñarroya possède des intérêts dans la Compagnie des mines de Huaron qui travaille au Pérou...

Minerais et métaux

(*Le Journal des finances*, 17 octobre 1930).

.....
Elle a acquis, au cours de ces dernières années, un portefeuille composé notamment d'actions : Association minière*, Mines de Huaron

Annuaire Desfossés, 1931, p. 920 :
Compagnie des Mines de Huaron
Conseil : F. Robellaz, L. Gascuel, L. Monnier, Merigeault, Nevejans, É. du Castel, Langrogne ⁸, Harth, W. d'Eichthal, E. Develotte, S. Perrin.

Mines de Huaron
(*Le Temps*, 6 juin 1931)

L'exercice écoulé, d'une durée exceptionnelle de 18 mois, se solde par un déficit. de 1.420.823 fr. contre un bénéfice de 1.560.839. fr. précédemment.

Association minière
(*Le Journal des finances*, 12 juin 1931)

.....
d'autres valeurs, comme Huaron, affaire de cuivre dont l'Association minière a assuré il y a deux ans le renflouement, sont tombées, de plus de 1.000 francs en 1929 à une centaine de francs, pour un nominal de 250 fr.

MINES DE HUARON
(*Le Journal des débats*, 23 juin 1931)

L'assemblée ordinaire, tenue le 19 juin, a approuvé les comptes de l'exercice au 30 juin 1930, accusant une perte de 1.420.823 francs, qui a été reportée à nouveau.

MINES DE HUARON
(*Le Temps*, 23 juin 1932)

Les comptes au 30 juin 1931 qui ont fait apparaître un déficit de 2.494.722 francs ont été approuvés par l'assemblée du 22 juin.

L'exploitation a été momentanément arrêtée et les dépenses comprimées à l'extrême, toutes dispositions étant prises pour une rapide remise en activité lorsque la situation du marché sera meilleure.

⁸ Ernest Langrogne (1886-1967) : polytechnicien, ingénieur des mines, administrateur délégué, puis président de la Salrem. Voir [encadré](#).

Informations et et communiqués
MINES DE HUARON
(*Le Journal des débats*, 24 juin 1932)

L'assemblée ordinaire tenue, le 22 juin, a approuvé les comptes de l'exercice 1931, qui se soldent par une perte de 2.494.722 fr. 02, ce qui porte, à 3.915.545 fr. 23 le total des pertes portées au bilan.

MINES DE HUARON
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juillet 1932, p. 465)

Cette société à capitaux français a arrêté successivement sa mine de cuivre et sa mine de plomb argentifère au fur et à mesure de la baisse des métaux. Dans la dernière période d'activité allant d'août 1930 à février 1931, la production de minerai de plomb a été de 23.288 t. qui a été traité par flottation, 26.027 t. qui ont donné 3.387 t. de galène à 57,7 % et 3 kg 875 d'argent.

Le rapport précise que les galènes st payées à la soc. sur les cours du mois suivant l'arrivée des bateaux en Europe, c'est-à-dire à des époques décalées d'environ cinq mois par rapport à celles où les concentrés sont élaborés. Il en est résulté que les prix moyens de vente ont été bien inférieurs à ceux correspondant aux mois de production. Ce décalage a entraîné une moins-value de 1.575.000 fr.

Annuaire Desfossés, 1933, p. 977-988 :
Compagnie des Mines de Huaron
Conseil : F. Robellaz, L. Gascuel, L. Monnier, Merigeault, Nevejans, É. du Castel, Langrogne, G. Harth, W. d'Eichthal.

HUARON
(*Le Journal des finances*, 2 juin 1933)

La société des Mines de Huaron tient à ce que l'on sache qu'elle a l'intention de reprendre progressivement son exploitation.

Cette décision aurait été prise, précise-t-elle, par suite de l'abaissement d'environ 40 % du prix de revient du métal livré en Europe, grâce, à la fois, à la baisse du change péruvien et aux meilleures conditions d'affrètement.

Mais n'avait-il pas été déclaré, lors d'une des dernières assemblées, que l'exploitation du gisement cuprifère ne serait rémunératrice que cours du cuivre s'élevaient au-dessus de 47 livres sterling-or ? Actuellement, malgré sa reprise récente, le cuivre se traite à 37 livres-papier, soit 25 livres-or environ, chiffre inférieur de près de 50 % à la limite indiquée par la société elle-même.

Même s'il est vrai que les prix de revient ont été réduits de 40 %, on ne voit pas bien, dans ces conditions, comment l'exploitation pourrait être rémunératrice.

MINES DE HUARON
(*Le Temps*, 13 juin 1933)

L'exercice clos le 30 juin 1932 se solde par une nouvelle perte de 1 million 744.331 francs contre 2.494.722 francs. Compte, tenu du report des exercices précédents de 3 millions 915.545 francs, le solde déficitaire total ressort à 5.659.876 francs. L'exploitation étant suspendue, cette perte représente seulement les frais d'entretien et d'administration.

MINES DE HUARON
(*Le Journal des débats*, 14 juin 1933)

Les comptes de 1932 se soldent par une perte de 2.744.331 fr. contre 2.494.722 fr. Le solde débiteur total au bilan ressort à 5.659.876 fr. contre 3 millions 915.454 fr.

MINES DE HUARON
(*Le Journal des débats*, 30 juin 1933)

L'assemblée tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1932 accusant une perte totale de 9 millions 659.876 francs.

MINES DE HUARON
(*Le Journal des débats*, 19 novembre 1933)

L'exercice au 30 juin fera apparaître un déficit du même ordre que celui du précédent exercice.

Mines de Huaron
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juillet 1934)

Au cours de l'exercice 1933, l'exploitation est restée en veilleuse en raison des prix excessivement bas des métaux. Ce n'est qu'à partir de mai 1933, à la faveur des conditions économiques nouvelles, que le conseil a commencé à prendre des dispositions en vue d'une remise en exploitation, qui a eu lieu pendant l'exercice 1933-34.

Les actionnaires, dans leur assemblée ordinaire du 30 juin, ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1933, lesquels font apparaître un solde débiteur de 1.655.795 francs. Avec les pertes antérieures, le solde débiteur total ressort à 7.315.671 fr.

PÉROU
Cie des mines de Huaron
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 août 1934)

Cette entreprise à capitaux français a remis en marche son exploitation à la faveur de la dévalorisation de la monnaie péruvienne qui entraîne une baisse générale du prix de

revient or. Elle produit maintenant des galènes sur les tables de concentration, à 71 % et 2 kg 550 d'argent, et à l'usine de flottation n° 1, à 72 % de plomb et 3 kg 200 d'argent. La vente de ces galènes argentifères lui laisse un bénéfice malgré les cours du plomb inférieurs à 7 £ or. Malheureusement, la situation financière de l'entreprise n'est pas brillante avec un poste au passif de 20 millions de créditeurs divers et une trésorerie fort maigre.

MINES DE HUARON
(*Le Journal des débats*, 28 avril 1935)

Les comptes au 30 juin 1934 font ressortir un bénéfice brut de 475.608 fr. auquel s'ajoutent 27.032 fr. de profits accidentels. Après déduction des différentes charges et après affectation de 104.548 francs aux amortissements, le bilan fait état d'une perte de 1.288.071 fr. contre 1.655.795 fr., qui porte le solde débiteur total à 8.603.742 francs.

Sté des mines de Huaron
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 mai 1935)

Les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice au 30 juin 1934 se soldant par une perte de 1.288.072 fr., formant avec le reliquat déficitaire des exercices précédents un solde débiteur total de 8.603.743 francs.

Le conseil a annoncé que, conformément aux assurances qu'il avait données, l'exploitation a pu être remise en route rapidement, et à très peu de frais.

Le stock de concentrés existant en fin d'exercice a été estimé à son prix de revient très faible : vendu au début de l'exercice actuel, il a laissé un bénéfice appréciable.

À l'issue de l'assemblée, le président a fait quelques déclarations, qui font ressortir l'amélioration très marquée de la situation grâce à deux facteurs combinés : d'une part, accroissement de la production ; d'autre part, hausse du plomb et surtout de l'argent. Sur les résultats déjà acquis de l'exercice en cours, qui prendra fin le 30 juin prochain, la société a pu rembourser plusieurs millions à ses créanciers.

Association minière
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juillet 1935)

Ce holding minier, que préside maintenant M. Ch. Mallet, a complètement liquidé son portefeuille mines d'or pour s'attacher surtout aux affaires suivantes : Huaron, Potasas ibéricas et Charrues Fondeur.

MINES DE HUARON
(*Le Journal des débats*, 31 août 1935)

L'assemblée extraordinaire du 29 août a vérifié la dernière augmentation de capital de 30 à 40 millions.

NOMINATIONS

(L'Écho des mines et de la métallurgie, 1^{er} février 1936)

Cabantous (E.C.P., 1920), directeur des mines de Huaron, Pérou.

MINES DE HUARON

(Le Journal des débats, 14 mars 1936)

Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1935 se soldent par un bénéfice net de 4.780.140 fr. contre une perte de 1.288.071 fr. pour l'exercice précédent. Ce bénéfice vient en déduction du solde débiteur antérieur de 8.603.743 fr. qui subsistera ainsi pour 3.823.602 fr. au bilan d'entrée de l'exercice. 1935-36.

Compagnie des mines de Huaron

(L'Écho des mines et de la métallurgie, 10 avril 1936)

L'assemblée ordinaire du 27 mars 1936, présidée par M. L[ouis] Monnier, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1934-1935, faisant ressortir un solde créditeur de 4.780.140 fr. 63 qui vient en déduction du report déficitaire antérieur s'élevant à 8.602.743 fr. 47. Le report à nouveau débiteur se trouve ainsi ramené à 3.823.602 fr. 84.

La production totale de l'exercice s'est élevée à 11.482 tonnes de galène d'une teneur moyenne de 63,5 % Pb. et de 2.685 gr. d'argent. Encouragé par la marche favorable de l'exploitation, le conseil a décidé de développer au maximum la production en accroissant la capacité d'extraction et de traitement des minerais.

Cette galène est vendue en Europe avec un bénéfice brut moyen pour 1935, de 600 fr. par tonne.

PÉROU

Sté des mines de Huaron

(L'Écho des mines et de la métallurgie, 20 avril 1936)

Voici quelques précisions fournies à la dernière assemblée générale :

Au total, il a été traité 52.192 tonnes de minerai dont 1.384 tonnes reprises aux stocks et 13.612 tonnes de mixtes.

La production de galène marchande, qui avait crû progressivement de 200 à 490 tonnes par mois au cours de l'exercice précédent, s'est développée rapidement et n'a pas tardé à atteindre 1.000 tonnes par mois, dépassant ainsi de beaucoup les productions réalisées avant l'arrêt de la mine.

La production totale de l'exercice s'est élevée à 11.482 tonnes de galène d'une teneur moyenne de 63,5 % pb et de 2.685 gr. d'argent.

On peut estimer que pendant l'exercice, il a été reconnu au total : 57.000 tonnes de minerai, alors qu'il n'a été extrait de la mine que 50.508 tonnes de tout-venant.

Ainsi donc, au cours de l'exercice 1934-35, un gros effort a été développé à Huaron pour remettre en pleine activité toutes les anciennes installations, compléter les usines

et acquérir une connaissance plus complète de divers filons. En fin d'exercice, notre capacité de flottation était accrue de 40 % par rapport à ce qu'elle était avant l'arrêt de la mine : la production marchande était augmentée dans une proportion plus forte encore, et l'on avait, par des traçages, découpé un tonnage de minerai supérieur à celui que les usines avaient consommé dans l'année.

Annuaire Desfossés, 1937, p. 1074 :
Compagnie des Mines de Huaron
Conseil : L. Monnier, pdt ; P. Nevejans, adm. d. ; É. du Castel, L. Gascuel, G. Harth,
H. Lafond, E. Langrogne, Ch. Mallet, J. Puerari.
Commissaires des comptes : R. Oblin, J. Monnier et G. Pannetier.

MINES DE HUARON
(*Le Journal des débats*, 27 février 1937)

Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1936 font apparaître un bénéfice net de 4.128.355 fr. contre 4 millions 780.140 francs pour l'exercice précédent.
Après amortissement total de la perte antérieure de 3.823.602 fr., le bilan fait ressortir un reliquat créditeur de 304.753 fr. qui sera reporté à nouveau.

Cie des mines du Huaron
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} avril 1937)

Cette entreprise à capitaux français, dirigée par des ingénieurs français a subi naturellement l'incidence du relèvement des cours des métaux. Elle extrait en moyenne 15.000 tonnes par mois, mais au cours du dernier exercice, il a été traité par flottation, 104.598 t. de minerais frais et 2.581 tonnes de mixtes qui avaient été stockées provisoirement lors du début de la reprise de l'exploitation.

La production de galène marchande a atteint 33.472 tonnes d'une teneur moyenne de 62,5 % de plomb contenant 40.820 kg d'argent.

Il a été tiré, d'autre part, du minerai, 4.125 tonnes de blende à 54 % de zinc et 200 gr. d'argent,

PÉROU
Sté des mines du Huaron
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} août 1937)

La société a, en moins de deux ans, doublé la capacité de traitement de ses installations, qui atteint à l'heure actuelle 18.000 tonnes de minerai par mois et elle a activement poussé le développement des travaux de traçage de ses filons de plomb, zinc et argent. Depuis la clôture de l'exercice, les cours des métaux se sont très sensiblement appréciés. Tous ces éléments favorables ont eu pour résultat pendant l'exercice en cours une amélioration considérable de la trésorerie et une augmentation des bénéfices telles que l'on peut espérer avant la fin de l'année l'assimilation des actions de préférence A anciennes et nouvelles, par distribution aux actions anciennes des dividendes 8 % cumulatifs dus depuis le 1^{er} juillet 1929.

MINES DE HUARON
(*Le Journal des débats*, 1^{er} décembre 1937)

Le conseil a décidé de mettre en paiement, à dater du 15 décembre, aux actions de préférence anciennes, un acompte de 40 francs sur les bénéfices de l'exercice clos le 30 juin. Un nouvel acompte et le solde seront mis en paiement ultérieurement.

Annuaire industriel, 1938 :

HUARON (Cie des mines de), 55, r. d'Amsterdam, Paris, 8^e. Soc. an. au cap. de 30.000.000 de fr. — Conseil d'adm. : Prés. : M. Fernand Robellaz [pdt Ass. minière][† 1934] ; Adm. délégué : M. P[aul] Nevejans ⁹ ; Adm. : MM. É[tienne] du Castel [Peñarroya], W. d'Eichthal [Mirabaud][1867-1934], L[ouis] Gascuel, G[eorges] Harth ¹⁰, E[rnest] Langrogne [Salrem-Salrep], É[milien] Merigeault, L[ouis] Monnier. — Exploitation au Pérou.

Mines de cuivre. (1-Z-15444)

Henri LAFOND
(Thaumiers (Cher), le 20 août 1894 — Neuilly 6 mars 1963).
Polytechnique (promotion 1914), École des Mines de Paris.

[...] Il quitte l'administration pour la banque dès 1929. Attaché à la Banque Mirabaud, il dirige l'Association minière en 1930, devient administrateur de la Compagnie des mines du Huaron [Pérou] ...

MINES DE HUARON
(*Le Journal des débats*, 23 mars 1938)

Les comptes au 30 juin 1937 font apparaître un bénéfice net de 5.820.237 fr. contre 4.128.355 fr. Le conseil proposera la distribution d'une somme de 60 francs brut par action de préférence A ancienne, à valoir sur les dividendes arriérés qui se montent à 120 francs par titre.

⁹ Élie-Paul Nevejans : né le 12 mars 1891 à Avesnes-sur-Helpe (Nord). Décédé en 1942. Ingénieur ordinaire de 1^{re} classe des mines, adjoint au président de la mission interalliée de contrôle des usines et des mines en Allemagne. Il pantoufle chez Minemet qu'il représente à la Société des mines à Saint-Pardoux (Dordogne)(1927), à la Balia-Karaïdin (Turquie), à la Corocoro (Bolivie), aux Mines de Huaron (Pérou), à la Société minière, métallurgique et chimique de l'Orb, à la Société indochinoise de charbonnages et de mines métalliques (succédant à Merigeault), aux Mines d'or du Pek (Yougoslavie), à l'Association minière... Chevalier (1916), puis officier (1924) de la Légion d'honneur.

¹⁰ Georges Harth (?-1943) : fils de Théodore Harth (1830-1888), fondateur de la maison Harth, négoce de métaux, à Lima (1854), administrateur du Comptoir Lyon-Alemand (1880), et de Louise Hertlé. Frère de Paul Harth (1872-1963) et de Marguerite Harth (Mme Alfred Pacquement). Marié à Lucie Mallet. Administrateur des Voitures électriques (Procédés Krieger)(1907), du Crédit foncier colonial, des Sucreries coloniales (1928), de la Banque national de crédit (1930-1932), du Comptoir Lyon-Alemand, des Éts J. Bocuze et Cie, à Lyon, de Carel-Fouché.... Chevalier de la Légion d'honneur (mars 1939). Décédé à Paris le 22 février 1943.

Un acompte de 40 francs ayant été payé le 19 décembre, le solde ressortira à 20 francs brut.

MINES DE HUARON
(*Le Temps*, 23 août 1938)

La bonne tenue du marché des métaux pendant le deuxième semestre de 1937 et son amélioration progressive au cours de la première moitié de l'année 1938 laissent augurer pour l'exercice 1937-1938 des résultats comparables à ceux du précédent, qui s'étaient traduits par un bénéfice net de 5 millions 829.000 francs et avaient permis une répartition de 60 francs brut aux actions de préférence anciennes.

Aucune décision n'a été prise quant à la date de mise en paiement du solde du dividende de 20 francs brut. Son échéance sera probablement fixée au début de l'automne.

MINES DE HUARON
(*Le Journal des débats*, 10 octobre 1938)

Le conseil a décidé de mettre en paiement à partir du 15 octobre le solde du dividende de l'exercice 1936-37, de 20 francs brut, revenant aux actions anciennes de préférence (n° 40.001 à 120.000).

Informations et communiqués
MINES DE HUARON
(*Le Temps*, 14 décembre 1938)

Dans sa séance du 30 novembre, le conseil a décidé de mettre en paiement, à partir du 20 décembre, un acompte de 20 francs brut à valoir sur la répartition de l'exercice 1937-1938 des actions A anciennes. Le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin se présente très sensiblement identique à celui de l'exercice précédent qui s'était élevé à 5.829.237 fr.

MINES DE HUARON
(*Le Journal des débats*, 13 mars 1939)

Les bénéfices nets de 1938 s'élèvent à 5.170.399 francs contre 5.829.237 francs.

Le conseil proposera à la prochaine assemblée de fixer le dividende à 66 fr. 34 par action de préférence « A » ancienne et à 6 fr. 34 par action de préférence « A » nouvelle. Du fait de cette répartition, les actions de préférence ne formeront plus qu'une seule catégorie et ne donneront plus lieu qu'à une seule cotation.

NÉCROLOGIE
Louis Gascuel

(*Le Temps*, 19 mars 1939)

On nous prie d'annoncer la mort de M. Louis Gascuel, ancien élève de l'École, polytechnique, ingénieur civil des mines, administrateur de la Compagnie des mines de Huaron, survenue à Alès le 12 mars 1939. Les obsèques auront lieu à Alès le 14 dans la plus stricte intimité.

MINES DE HUARON
(*Le Journal des débats*, 11 août 1939)

Pour l'exercice clos le 30 juin 1939, la production de minerais bruts s'élève à 166.000 tonnes au lieu de 165.051 tonnes durant l'exercice antérieur. La production de concentrés est passée de 14.709 tonnes à 17.209 tonnes, celle de blende atteint 15.82a tonnes contre il. 570 tonnes. La production de concentrés de cuivre, commencée à la fin mai, a donné 170 tonnes fin juin.

Les comptes ne sont pas encore arrêtés, mais on croit que les résultats seront supérieurs à ceux de l'exercice antérieur, en raison de l'augmentation de la production.

Annuaire Desfossés, 1940, p. 770 :
Compagnie des Mines de Huaron
Conseil : L. Monnier, pdt ; P. Nevejans, adm. d. ; É. du Castel, G. Harth, H. Lafond, E. Langrogne, Ch. Mallet, J. Puerari.
Commissaires des comptes : R. Oblin, J. Monnier et G. Pannetier.

MINES DE HUARON
(*Le Temps*, 6 mars 1940)

Les résultats de l'exercice 1938-1939 marquent une importante progression par rapport à ceux de l'exercice précédent et permettront, sauf imprévu, la mise à jour du service des actions de préférence A — toutes assimilées depuis avril 1939 — dont l'arriéré d'intérêts cumulatifs porte sur les quatre exercices 1935-1936, 1936-1937, 1937-1938 et 1938-1939. La somme totale à recevoir de ce chef représente, déduction faite des 6 fr. 34 répartis l'an dernier pour couvrir les taxes de transmission dues au 30 juin 1938, un montant brut de 73 fr. 66 par action.

MINES DE HUARON
(*Le Journal des débats*, 8 avril 1940)

L'assemblée des Mines de Huaron a voté la distribution d'un dividende brut de 73 fr. 65 par action de préférence « A ».

MINES DE HUARON
(*Le Journal*, 9 novembre 1941)

L'assemblée ordinaire du 31 octobre a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1940, faisant ressortir un bénéfice brut de 6.610.411 francs. Le dividende a été fixé à 38 fr. 33 par action de préférence (dont 13 fr. 33 mis provisoirement en réserve), à 22 fr. 50 par action de priorité, et à 18 fr. 75 par. action ordinaire. Un acompte ayant été déjà versé, le solde de 10 fr. 50 net pour toutes les catégories d'actions sera payable à partir du 15 novembre.

MINES DE HUARON
(*Le Temps*, 20 juillet 1942)

Le siège de cette société étant presque totalement coupé de ses centres d'exploitation du Pérou depuis l'été dernier, la présentation des comptes relatifs à l'exercice 1941 se trouve remise « sine die ».

Georges-Henri FAY, administrateur délégué

Né le 12 août 1885 à Tournon-sur-Rhône (Ardèche).
Fils de Jean-Eugène Fay, 35 ans, banquier, et de Marie Berthe Laurans.
Marié le 21 octobre 1913 à Valence (Drôme) avec Magdeleine Matras.

Ingénieur civil des mines, au service du groupe Mirabaud :
directeur général de la Compagnie française des mines de Bor (Yougoslavie),
administrateur : Société française Thermonite (1931),
Société Chanteraine d'applications industrielles de brevets (1933),
Carrières et Matériaux (1934),
[Mines d'Ouasta et de Mesloula](#) (1936),
[Compagnie minière de l' Afema](#) (1938),
[Société de recherches minières de Po-Tenkodogo](#) (1938),
Société saosnoise de carburants forestiers (1939)

.....

Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 3 mars 1936).

MINES DE HUARON
(*Le Journal*, 14 décembre 1942)

Bénéfice de l'exercice 1941: 9.787.478 francs, contre 5.857.215 francs pour l'exercice précédent, qui avait été d'une durée exceptionnelle de six mois. Dividende proposé à la prochaine assemblée : 45 fr. 50 par action de préférence A. contre 38 fr. 33 ; 40 fr. 50 par action de priorité contre 22 fr.50, et 33 fr. par action ordinaire contre 18 fr. 75.

NÉCROLOGIE
(*Le Matin*, 24 février 1943)

On apprend la mort de M. Georges Harth, décédé le 22 février. Obsèques demain 11 h. en l'église réformée de l'Oratoire.

Annuaire Desfossés, 1945, p. 785 :
Compagnie des Mines de Huaron
Conseil : L. Monnier, pdt hon. ; H. Lafond, pdt ; F. Barnabé, É. du Castel, A. Duby, G. Fay, J. Puerari.
Commissaires des comptes : R. Oblin, J. Monnier et G. Pannetier.

COMPAGNIE DES MINES DE HUARON
(*Bulletin des annonces légales obligatoires*, 29 avril 1946)

Législation : société anonyme constituée sous le régime de la législation française suivant statuts déposés le 10 mai 1912 chez M^e Grange, notaire à Paris (M^e Thibierge, successeur).

Siège social: Paris, 57, rue Pierre-Charron (8^e).

Registre du commerce: R. C: Seine 135614.

Objet. — La société a pour objet : l'exploration et l'exploitation du gisement minier dit « Huancavelica », dans le district de Huayllay, de la province de Cerro de Pasco, au Pérou...

.....

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Avis aux actionnaires.

Première insertion.

Le conseil d'administration de la compagnie, usant de l'autorisation à lui conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 1946, ratifiée par les assemblées spéciales d'actionnaires et par l'assemblée des porteurs du droit préférentiel de souscription, a décidé, dans sa séance du 15 avril 1946, de porter le capital social de 40 à 90 millions de francs, par l'émission contre numéraire: de 200.000 actions de préférence A, de 250 F chacune de valeur nominale, de même nature que les actions de préférence A actuellement existantes et portant jouissance du 1^{er} janvier 1946.

Répartition de l'émission et prix d'émission. — Sur les 200.000 actions à créer. 40.000 seront réservées à l'ensemble des porteurs du droit préférentiel de souscription accordé en vertu des décisions de l'assemblée extraordinaire du 8 novembre 1927 à diverses personnes ou sociétés ayant contribué à des prêts consentis à la compagnie. Ces 40.000 actions seront émises au pair.

Les 160.000 actions restantes seront réservées aux actionnaires et divisées en trois séries :

120.000 actions constituant la série A seront émises à 250 F, soit au pair ;

36.000 actions constituant la série B seront émises à 300 F, soit avec une prime de 50 F ;

4.000 actions constituant la série C seront émises à 500 F, soit avec une prime de 250 F.

Durée de l'émission et lieux de souscription. — La souscription sera ouverte du 8 mai au 14 juin 1946 aux caisses de MM. Mirabaud et Cie, 56, rue de Provence. Paris, et de M de Neuflize, Schlumberger et Cie, 31, rue La-Fayette, Paris. Passé ce délai et sauf les mesures indiquées plus loin en faveur des actionnaires empêchés, le droit de souscription perdra toute valeur.

Droit de souscription. — Les propriétaires des actions actuellement existantes auront un droit de préférence irréductible dans la souscription des 160.000 actions nouvelles réservées aux actionnaires, à raison de :

Une action nouvelle de la série A pour une action ancienne de préférence A ;

Une action nouvelle de la série B pour une action ancienne de priorité ;

Une action nouvelle de la série C. pour une action ancienne ordinaire.

Ce droit de souscription sera exercé :

Pour les actions nominatives, par la présentation du certificat d'inscription pour estampillage ;

Pour les actions au porteur détenues en France, par un virement de droits sur la C. C. D. V T.;

Pour les actions au porteur détenues hors France, par la remise, par l'intermédiaire d'un établissement agréé :

Du coupon n° 11 pour les actions de préférence A ;

Du coupon n° 9 pour les actions de priorité ;

Du coupon n° 8 pour les actions ordinaires.

Dès l'ouverture de la souscription, ces coupons perdront toute valeur comme coupon de dividende.

Le droit de souscription sera accessible conformément à la loi et aux usages.

En présentant leurs souscriptions à titre irréductible, les actionnaires pourront également déposer des demandes de cession à titre réductible dans les conditions indiquées ci-après.

Réserve des droits des actionnaires empêchés. — Pour sauvegarder les droits des actionnaires qui justifieront avoir été empêchés aux termes de la loi du 14 août 1941. d'exercer dans le délai imparti leur droit de souscription. « MM. Mirabaud et Cie, société en nom collectif en commandite, dont le siège est à Paris, 56, rue de Provence, souscriront ou feront souscrire sous leur responsabilité, la totalité des actions restant disponibles à l'expiration du délai fixé pour l'exercice du droit de souscription à titre irréductible, aux conditions ci-après :

MM. Mirabaud et Cie devront céder ou faire céder, à chaque actionnaire reconnu empêché, un nombre irréductible d'actions nouvelles de chaque série égal à celui que cet actionnaire aurait pu souscrire en utilisant le droit de souscription attaché à ses actions anciennes. Les demandes de cession pourront être faites jusqu'à l'expiration du sixième mois qui suivra la date de la cessation légale des hostilités, sauf prorogation légale de ce délai. Ces demandes devront être adressées à MM. Mirabaud et Cie par lettre recommandée. Le conseil d'administration de la Compagnie des mines de Huaron fixera la forme des demandes et statuera sur leur acceptation au vu des justifications produites.

Les actionnaires dont les demandes auront été admises seront invités par lettre recommandée à verser le prix des actions attribuées, déterminé comme suit. Ceux des ayant droit qui, dans le mois de la mise à la poste de ladite lettre recommandée, n'auront pas effectué le versement leur incombant, seront déchus de plein droit de leur demande de cession.

Le prix de cession sera le prix d'émission — soit 230 F, 300 F ou 500 F par action, suivant la série — augmenté de l'intérêt au taux légal en matière commerciale, calculé du jour de la clôture de la souscription jusqu'au jour de la cession, ainsi que de tous frais et impôts qui pourraient être dus à l'occasion de la cession.

Les cessionnaires profiteront jusqu'au jour de la cession du produit net de tous intérêts, dividendes et autres répartitions et avantages ayant pu, entre temps, revenir aux actions cédées.

Cession à titre éventuel et réductible. — Tous les actionnaires, même empêchés, peuvent, en déposant leur souscription ou leur demande de cession à titre irréductible, demander la cession ultérieure d'un nombre supplémentaire d'actions à titre éventuel et réductible.

Après l'expiration du délai prévu pour la présentation des demandes des actionnaires empêchés, le solde des actions réservées aux actionnaires que MM. Mirabaud et Cie auront souscrites, ou fait souscrire, et qui n'auront pas été attribuées à titre irréductible aux actionnaires empêchés, sera réparti entre tous les actionnaires anciens qui auront présenté une demande de cession à titre éventuel et réductible. ,

Il sera fait une masse unique des actions disponibles dans les trois séries et cette masse sera répartie au prorata du nombre total d'actions anciennes de toutes catégories possédées par les demandeurs dans la limite de leurs demandes et sans qu'il puisse en résulter une attribution de fraction d'action.

Le prix de cession sera le prix moyen d'émission des actions constituant la masse, augmenté de l'intérêt au taux légal en matière commerciale, calculé du jour de la clôture de la souscription jusqu'au jour de la cession, ainsi que de tous frais et impôts qui pourraient être dus à l'occasion de la cession.

Les demandeurs n'auront aucun versement à effectuer en déposant leur demande. À l'ouverture de la répartition, ils seront invités par lettre recommandée, envoyée à l'adresse mentionnée sur leur demande (sauf changement d'adresse notifié entre temps à la compagnie), à verser le prix de cession des actions demandées, déterminé comme il a été dit ci-dessus. Ceux qui n'auront pas, dans le mois de la mise à la poste de ladite lettre recommandée, effectué le versement leur incombant, seront déchus de plein droit de leur demande de cession. En cas de réduction des demandes, les versements effectués en excédent seront, sans intérêt, restitués aux ayant droit.

Les gestionnaires profiteront jusqu'au jour de la cession du produit net de tous intérêts, dividendes et autres répartitions et avantages ayant pu, entre temps, revenir aux actions cédées.

Dans le cas où il resterait après cette répartition des actions nouvelles n'ayant pas fait l'objet de cession, MM. Mirabaud et Cie vendront ou feront vendre ces actions en Bourse dans le délai qui sera fixé par le conseil. Ils retiendront, sur le prix de vente net, le prix de souscription majoré de l'intérêt légal en matière commerciale, depuis le jour de la clôture de la souscription jusqu'au jour la vente. Le surplus du prix, avec le montant net de tous les intérêts, dividendes et autres répartitions ou avantages ayant pu revenir jusqu'au jour de la vente aux actions vendues, sera versé en fin d'opération à la compagnie ; le montant en sera porté à tels comptes que décidera le conseil. En cas d'insuffisance du prix, la différence sera supportée par MM. Mirabaud et Cie ou par les souscripteurs qui seront intervenus sous leur responsabilité.

Bilan au 31 décembre 1941.

(Dernier bilan établi, en raison de la suspension des relations entre la France et le Pérou.)

ACTIF		
Immobilisations:		
Concessions :	2.237.833 05	
Mines de Huaron :		
Travaux d'aménagement	14.050.631 00	
Matériel minier	2.860.814 67	
	16.911.475 67	
Mine de Santo Domingo	45.711 10	
Chemin de fer François-Shelby :		
Infrastructure	2.046.155 10	
Voie	2.442.127 28	
Matériel	1.247.288 75	
	5.735.571 13	

Usine de concentration:		
Constructions	5.484.922 44	
Matériel 4.998.877 54	
	10.486.799 98	
Centrales hydrauliques:		
Constructions	2.419.125 36	
Matériel	2.369.923 72	
	4.789.049 08	
Fonderie :		
Constructions	1.000.000 00	
Matériel	725.965 90	
	1.725.965 90	
Ateliers et aménagements généraux :		
Constructions	4.182.635 13	
Matériel	622.084 52	
	5.004.719 65	46.934.125 56
Valeurs à réaliser:		
Matériel et approvisionnements	13.346.593 44	
Minerais	2.220.744 78	
Portefeuille	3.000 00	
Débiteurs divers	10.859.337 49	26.429.675 71
Valeurs disponibles:		
Caisses et banques		4.037.179 19
Total de l'actif		<u>77.400.980 46</u>
PASSIF		
Capital		40.000.000
Réserve légale		4.000.000 00

Réserve pour amortissement actions de préférence		3.916.666 67
Amortissements		10.000.000 00
Créditeurs divers		8.404.722 47
Profits et pertes:		
Report des exercices précédents	1.262.112 47	
Solde créditeur de l'exercice	9.787.478 85	11.049.591 32
Total du passif		<u>77.400.980 46</u>

Objet de l'insertion. — La présente insertion est faite en vue :

1° De l'émission et de la cotation éventuelle des 200.000 actions de préférence A. de 250 F de valeur nominale, représentant l'augmentation de capital de 50 millions de francs ;

2° De la négociation et de la cotation des droits de souscription auxdites actions ainsi que des « bons de droits » qui seront éventuellement délivrés aux actionnaires empêchés.

Certifié exact et sincère :

Compagnie des mines de Huaron:
L'administrateur délégué,
GEORGES FAY,

30, boulevard Maillot, à Neuilly-sur-Seine, faisant élection de domicile au siège de la compagnie, 57, rue Pierre-Charron, Paris (8^e).

Annuaire Desfossés, 1948, p. 839 :

Compagnie des Mines de Huaron

Conseil : L. Monnier, pdt hon. ; H. Lafond, pdt ; F. Barnabé, É. du Castel, A. Duby, J. Puerari, A. Harth, J. Pallier ¹¹, A. Bellanger.

Commissaires des comptes : R. Oblin, J. Monnier et G. Pannetier.

Compagnie des Mines de Huaron
(*L'Information financière, économique et politique*, 29 juin 1950)

Les deux assemblées convoquées pour le 27 juin ont délibéré valablement et ont voté les résolutions proposées.

L'assemblée extraordinaire a autorisé le conseil à porter le capital de 360 à 900 millions de francs par incorporation de réserves et à procéder au regroupement des titres en vue de leur retrait de la C.C.D.V.T. Elle a adopté également diverses modifications aux statuts.

L'assemblée ordinaire a approuvé le bilan au 31 décembre 1949 réévalué, et les comptes de l'exercice 1949 se soldant par un bénéfice net de 186.105.263 fr. Elle a réélu deux administrateurs sortants : M. Jean Pallier et M. Jacques Puerari.

¹¹ Jean Pallier (1894-1982) : administrateur (1935), puis président (1942) de la Compagnie algérienne. Voir [encadré](#).

Le rapport du conseil souligne l'effort employé aux travaux préparatoires qui ont fortement accru les réserves de minerai à la vue. La baisse du prix des métaux a été plus que compensée par le relèvement du taux de change du dollar en soles péruviens.

Le dividende a été fixé à 225 fr. brut par action contre 150 fr. pour l'exercice précédent. Ce dividende, correspondant au coupon n° 21, sera mis en paiement le 11 juillet.

Le conseil, réuni à l'issue des assemblées, a décidé l'augmentation immédiate du capital social jusqu'à 900 millions de francs par incorporation de la réserve de réévaluation s'élevant à 540 millions de francs. La valeur nominale des actions est ainsi portée à 1.250 fr. Le regroupement des titres, en actions de 2.500 fr., aura lieu ultérieurement.

Annuaire Desfossés, 1953, p. 638 :

Compagnie des Mines de Huaron

Conseil : H. Lafond, pdt ; G. d'Auriol, F. Barnabé, E. du Castel, A. Duby, J. Puerari, A. Harth, Chr. Monnier, J. Pallier, A. Bellanger.

Commissaires des comptes : R. Oblin, J. Monnier et G. Pannetier.

Mines de Huaron

(L'Information financière, économique et politique, 23 juin 1955)

À l'assemblée ordinaire du 21 juin, en réponse à un actionnaire, le président, M. Henri Lafond, a signalé que la nouvelle laverie a deux avantages : un pour le présent et l'autre pour l'avenir, en permettant une diminution du prix de revient et la possibilité d'augmenter la production. Ces deux facteurs ne vont toutefois pas jouer à plein pour l'exercice 1955.

Le président a donné ensuite quelques chiffres pour l'exercice en cours. Pendant les cinq premiers mois, il a été extrait au total (plomb, zinc et cuivre, minerai brut) 118.000 tonnes contre 100.000 pour la période correspondante de 1954. La production de concentré s'est élevée à 15.000 tonnes contre 14.000. Le président a fait observer qu'il voyait donc une tendance à l'augmentation, bien que la laverie ne soit pas complètement en route.

Le bénéfice net de l'exercice 1954 — dont les comptes ont été approuvés par l'assemblée — est de 395.000.000 de francs.

Grâce à la mise en route des principales sections de la nouvelle laverie dans le dernier trimestre, le tonnage de minerais bruts extraits et traités a atteint 254.000 tonnes ; il a été recueilli 33.500 tonnes de concentrés marchands. L'augmentation de production a compensé l'accroissement des charges d'exploitation résultant de la majoration des salaires.

Les cours moyens de vente ont été à peu près ceux de l'exercice précédent ; toutefois, le relèvement du prix du zinc a permis de reprendre les ventes de minerais de zinc en fin d'exercice.

Sur l'ensemble des dépenses engagées pour la rénovation des installations, il ne reste à amortir au bilan du 31 décembre 1954 que 126.925.097 francs.

Le dividende, fixé à 1.000 francs brut, soit 820 francs net, sera mis en paiement le 11 juillet 1955 (coupon n° 26).

[Desfossés 1956/608]

Lafond (Henri)(1894-1963)(ing. Mines. Avril 1942 : secr. gén. à l'énergie. Probablement assassiné par l'OAS), 123 (Bq fr.-pol.), 137 (pdt BUP), 416 (Tramways et éclairage élec. de Shanghai), 454 (SCAC), 585 (Ouenza), 590 (Djebel Djerissa), 593 (Mokta), 608 (pdg Huaron), 685 (Canadian Petrofina Ltd), 704 (Total), 900 (Tréfileries et laminoirs du Havre), 951 (Penhoët), 1365 (Péchiney), 1567 (Lafarge), 1758 (Cie marocaine).

Barnabé (F.), 608 (Huaron).

Bellanger (Albert)^[x/x0], 607 (Omnium minier du Boleo), 608 (Huaron), 637 (pdt Ouasta-Mesloula), 734 (Équatoriale des mines), 742 (Affinage des métaux), 1253 (Soudure électr. Languépin).

Castel (Étienne du)^[1883-1964]. X-Pts. Ép. Dlle Paul-Dubois^[Rothschild], 163 (Comptoir Lyon-Alemand), 332 (Cie des ch. de fer du Nord), 340 (Soc. générale de ch. de fer éco-CFTA), 570 (Minemet), 608 (Huaron), 644 (ph Peñarroya-Maroc), 655 (pdt Peñarroya), 664 (ph Le Nickel).

Duby (A.), 590 (Djebel Djerissa), 593 (Mokta-el-Hadid), 608 (Huaron).

Harth (André)^[1900-1986][Fils de Paul Harth, nég. commiss. en métaux, et de Louise Jezierski. Ép. Germaine Mallet, fille de Raoul], 434 (Stemi), 591 (v.-pdt Mines de Douaria), 608 (Huaron), 822 (Firminy), 964 (Carel Fouché & Cie), 1657 (Cotonnière de Saint-Quentin), 2284 (Crédit foncier colonial).

Monnier (Chr.)^[NSM], 39 (Foncière-vie), 60 (Foncière-incendie), 73 (Concorde), 335 (P.-O.), 435 (TAI), 608 (Huaron), 1375 (Bozel-Maletra), 1901 (Brass. maroc.), 1905 (SOBOA), 1907 (Bracodi).

Pallier (Jean)^[Nîmes, 1894-Nîmes, 1982][fils de Félix, banquier, adm. de Cie centrale de mines et de métallurgie, et de Marie-Louise Dumas. Ép. Hélène Arnaud (de la Banque Arnaud Gaidan, de Nîmes)]^{[X-Mines. Débute à la Soc. marseillais de crédit, puis au service du groupe Mirabaud], 203 (Cie algérienne créd.+bq), 355 (Ch. de fer sur routes d'Alg.), 365 (Fermière ch. de fer tunis.), 424 (STAIC), 568 (v.-pdt Ass. minière), 608 (Huaron), 1368 (v.-pdt Alg. prod. chim.+engrais), 1440 (Centrale de dynamite), 1749 (pdg Cie algérienne), 1751 (Lièges HPK), 1758 (Cie marocaine), 1982 (Cosuma)^[+ WW 1971 : Chérif. d'engrais et PC, BIAO, Étains de Kinta, Cellulose du Maroc, Sucre Mahavavy].}

Puerari (Jacques)^[x /oo](1902-1979)(ing. civil des mines)[fils d'Henri]^[Mirabaud], 516 (Invest. et placement), 570 (Minemet), 593 (Mokta), 608 (Huaron), 655 (Peñarroya), 664 (SLN), 672 (Omn. frs des pët.), 1433 (Gafsa), 1606 (dg Études et entrep.), 1933 (Éts Nicolas), 1968 (v.-pdt Glacières Paris).

Villiers (Georges)(fils d'Henry et de Marie-Louise de Lachomette. Ép. Florence Aynard)^{[Construc. métall. et entrep.-CME], 307 (Bourbonnaise et havraise de particip.), 608 (Huaron), 940 (Tiss-métal), 1041 (Brandt), 1065 (Applevage), 1270 (Cie générale de construc. de fours), 1346 (Cie des compteurs).}

Bureau d'études minières et industrielles.

Talis (R.), 608 (secr. gén. Huaron).

COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Frinault (J.), 203 (comm. cptes Cie algérienne de crédit et de bq), 608 (comm. cptes Huaron), 649 (comm. cptes Sté minière intercoloniale), 664 (comm. cptes SLN).

J. Monnier¹² ; M. Neveux, suppléant.

SIÈGE SOCIAL : Paris, 57, rue Pierre-Charron. Tél. ELY. 09-46.

CONSTITUTION : Société anonyme française, constituée le 24 mai 1912, pour une durée de 99 ans.

OBJET : L'exploitation de gisements miniers de cuivre, zinc, plomb et argent, situés dans la région de Huancavelica, province de Cerro de Pasco (Pérou).

CAPITAL SOCIAL : 900 millions, divisé en 360.000 actions de 2.500 fr. À l'origine, 10 millions, porté en juin 1918 à 15 millions, en janvier 1925 à 20 millions. Ramené en 1928 à 10 millions par réduction de 500 à 250 fr. du nominal des actions. Porté en août 1929 à 30 millions, en 1935 à 40 millions. Porté en 1946 à 90 millions par l'émission de 200.000 actions nouvelles, toutes les actions étant désormais unifiées. Porté en 1948 à 360 millions par élévation de 250 fr. 500 fr. du nominal des actions et par création et distribution gratuite de 360.000 actions non elles de 500 fr. Porté en 1950 à 900 millions par élévation de nominal à 1.250 fr. Titres regroupés partir du 7 février 1951.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Avant fin décembre.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale; premier dividende de 5 % sur le montant libéré et non amorti ; toutes sommes fixées par l'assemblée pour la création de réserves ; sur le surplus : 10 % au conseil, le solde aux actions.

SERVICE FINANCIER ET TRANSFERTS : Au siège social, Banque de l'union parisienne, de Neufelize, Schlumberger et Cie.

COTATION : Courtiers « Cote Desfossés » actions 100 et terme. — Notice SEP MI 359.

¹² Jacques Monnier : fils de Frédéric Monnier et Suzanne Mirabaud. Secrétaire général de l'Association minière.

COUPONS NETS AU PORTEUR. — Actions : n° 22 (11 juillet 1951), 328 fr. et 666 fr. ; 23 (11 juillet 1952). 656 et 1.312 fr. , 24 (15 juillet 1953), 1.312 fr. ; 25 (12 juillet 1954), 820 fr. 26 (11 juillet 1955). 820 fr.

	Amort.	Provis.	Bénéfice net	Réserves	Divid. et tant.	Div. brut par act.
	(en 1.000 francs)				(En francs)	
1946	20.000	—	21.944	—	21.887	112 50
1946	55.012	—	82.143	29.307	52.084	125 00
1947	60.000	—	111.137	26.693	64.305	150 00
1948	123.819	—	159.025	60.751	120.227	150 00
1949	133.322	—	186.105	9.305	176.800	225 00
1950	110.628	—	331.579	16.579	315.000	800 00
1951	344.973	—	668.421	33.421	635.000	1.600 00
1952	234.682	120.614	648.743	13.748	635.000	1.600 00
1953	155.200	—	395.000	—	395.000	1.000 00
1954	135.286	—	395.000	—	395.000	1.000 00

BILANS AU 31 DÉCEMBRE (En 1.000 francs)

	1950	1951	1952	1953	1954
ACTIF					
Immobilisations (nettes)	439.559	159.180	—	—	126.925
Réalisable					
V a l e u r s d'exploitation	593.042	669.595	812.663	600.714	539.494
Débiteurs	232.814	662.827	316.270	229.632	481.811
Disponible	503.068	1.059.856	1.961.765	1.810.532	1.274.473
	<u>1.768.483</u>	<u>2.451.458</u>	<u>3.089.698</u>	<u>2.640.878</u>	<u>2.422.703</u>
PASSIF					
Capital	900.000	900.000	900.000	900.000	900.000
Réserves	171.857	188.485	221.857	285.600	285.600
Fonds de renouvellement et provisions	222.887	222.887	343.502	295.669	222.887
Dette à court terme	142.160	471.715	975.596	814.609	669.216
Bénéfices	331.579	668.421	648.743	395.000	395.000

	<u>1.768.483</u>	<u>2.451.458</u>	<u>3.089.698</u>	<u>2.640.878</u>	<u>2.422.703</u>
--	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

HUARON

(L'Information financière, économique et politique, 3 juillet 1958)

L'assemblée ordinaire du 1^{er} juillet a approuvé les comptes pour l'exercice 1957.

Les résultats techniques de l'exploitation ont répété ceux de l'année précédente. Le produit des ventes s'est ressenti de la baisse continue des cours des métaux.

Du bénéfice brut qui s'élevait à 351 millions 768.346 francs, il a été déduit 89 millions 388.904 francs pour amortir les investissements de l'exercice et maintenir les immobilisations à 1 franc au bilan. Le bénéfice de 262.379.629 francs, ajouté au report à nouveau de l'exercice précédent : 17.649.325 francs, donnait une somme dis. pénible de 280.028.954 francs.

L'assemblée a décidé de reporter 5 millions 28.954 francs et de répartir 275 millions.

Le dividende par action sera ainsi de 700 francs brut, soit 561 francs net. Il sera mis en paiement le 11 juillet et correspondra au coupon n° 29.

Mines de Huaron

(L'Information financière, économique et politique, 24 janvier 1959)

Au cours de l'année 1958, l'extraction totale de minerais bruts a été de 363.706 tonnes contre 351.774 tonnes en 1957.

Les tonnages obtenus en minerais marchands se sont élevés à 45.608 tonnes, soit : concentrés de plomb, 13.886 tonnes ; concentrés de zinc, 17.028 tonnes ; concentrés de cuivre, 14.694 tonnes.

Les chiffres de production marchande ne sont pas directement comparables à ceux de l'exercice précédent, la teneur des concentrés étant plus élevée

Cie des mines de Huaron

(L'Information financière, économique et politique, 2 juillet 1959)

À l'assemblée ordinaire tenue le 30 juin, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1958, après avoir entendu lecture du rapport du conseil soulignant le redressement des résultats obtenus par l'exploitation minière du Pérou.

Après affectation aux amortissements d'une somme de 43.146.428 fr égale au montant des investissements, le bénéfice net s'élève à 408.780.972 fr.

Avec le report de l'exercice antérieur, 5.028.954 fr., le total disponible était de 413.809.926 fr.

L'assemblée a décidé de reporter a nouveau 18.809.926 fr. et de répartir 395.000.000 de francs.

Le dividende par action sera de 1.000 fr. brut, soit 780 fr. net.

Il sera mis en paiement le 8 juillet et correspondra au coupon n° 30.

EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER
par Jacques PECCIA-GALLETTO (Polytechnique, 1935)
et Paul GADILHE (Polytechnique, 1944)
(Revue des ingénieurs des mines, janvier 1995)

Le 6 mars 1963 survient le décès tragique d'Henri Lafond. Comme ce dernier en avait exprimé le souhait, Georges Perrineau lui succède ainsi qu'à la présidence de la Compagnie des Mines de Huaron*, dans laquelle Mokta avait augmenté sa participation depuis sa fusion avec l'Association minière*.

.....
En 1967, les opérations de rapprochement entre Suez et la Banque de l'Union parisienne ont pour conséquence l'entrée directe de Suez dans l'actionnariat de Mokta ; en outre, Suez lui apporte ses participations dans Huaron* et la Comuf*.

WW 1979 :

HARTH (*François*, Philippe), commissionnaire-exportateur. Né le 2 nov. 1936 à Boulogne-Billancourt (Seine). Fils d'André Harth, commissionnaire-exportateur, et de M^{me}, née Germaine Mallet. Mar. le 8 oct. 1965 à M^{lle} Sabine Wacremmer-Clément (2 enf. : Pamela, Théodore). Études : École du Montcel à Jouy-en-Josas, Lycée Carnot à Paris, Leeds College of Commerce. Dipl. : bachelier. Carr. : associé (1955), puis associé-gérant (depuis 1961) de la Société Harth et Cie, commissionnaires-exportateurs, président de la Chambre syndicale des commissionnaires pour le commerce extérieur (depuis 1968), vice-président de la Fédération nationale des syndicats de sociétés de commerce extérieur (depuis 1970), administrateur des Mines de Huaron, de Promexport-France, conseiller du commerce extérieur de la France (depuis 1970). Décor. : chevalier de l'ordre national du Mérite, Croix de la valeur militaire. Adr. : prof., 30, rue Saint-Lazare, 75009 Paris ; privée, 11, av. Junot (5, Hameau des Artistes), 75018 Paris.

VILLIERS (Georges)* ... ingénieur civil des mines. Carr. : administrateur délégué (1925), puis président-directeur général (1937-1974) de la Société de constructions métalliques et entreprises [CME] à Lyon, administrateur de la Compagnie des mines du Huaron [Pérou], de la Société Rhône-Poulenc Textiles*, de Tiss-métal, de Lionel-Dupont et Cie* et de la Compagnie électromécanique [CEM (Brown-Boveri)]...

1970 : OPA de la Société Le Nickel (SLN) sur Mokta.

1974 : Imétal coiffe Mokta, Peñarroya et la SLN.

1980 : Imétal absorbe Mokta et crée une société nouvelle, la Cie frse Mokta, concentrée sur l'uranium. Peñarroya récupère Huaron.

Société minière et métallurgique de Peñarroya (Imétal : 59,45 %)
(Imétal, rapport 1984)

La Compania minera Huaron, au Pérou, a été affectée par la baisse des cours de l'argent et n'a enregistré qu'un profit modeste de 0,8 million de dollars.
